

## DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉFORME AGRAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL (CIRADR+20)

*Du 20 au 28 février, Carthagène, Colombie  
Forum mondial des peuples de pêcheurs (WFFP)*



**Terre et eau CIRADR+20 2026 Vidéo :**

[https://drive.google.com/file/d/14gPsmxQ3UNkP1QTSj6\\_YZLr0UYO8wLgr/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/14gPsmxQ3UNkP1QTSj6_YZLr0UYO8wLgr/view?usp=drive_link)

### DÉLÉGATION DU WFFP

- Herman Kumara, secrétaire général, NAFSO, Sri Lanka.
- Daouda Ndiaye, coprésident, CNPS, Sénégal
- Christiana Saiti, trésorière, El Molo Forum, Kenya
- Nadine Nembhard, coprésidente, CNFO, Belize
- Erdogan Kartal, membre du CC, Birlik, Turquie
- Faye Aldefolio, membre du CC, Pamalayaka, Philippines
- Steven, Pamalayaka, Philippines
- Jordan Volmink, membre du CC, Masifundise, Afrique du Sud
- Melanie Brown, membre du CC, North American Marine Alliance (NAMA) et SalmonState Outreach
- Josana Pinto, membre du CC, MPP, Brésil
- Alfonso Simon Raylan, Sindicato de Trabajadores del mar, Panama
- Devon Shirron Stephen, CNFO, Sainte-Lucie
- Ramkrishna Tandel, NFF, Inde
- Saeed Baloch, Alliance des travailleurs de la pêche du Bangladesh, Bangladesh
- Ravadee Prasertcharoensuk, Fondation pour le développement durable, Thaïlande

### ÉQUIPE DE SOUTIEN DE LA WFFP

- Este Narvaéz, NAMA (communication)
- Katie Sandwell, Transnational Institute (TNI)
- Paula Satizábal, Institut Helmholtz pour la biodiversité marine fonctionnelle (HIFMB)

### SOUTIEN DE L'CIP

- Stefano Mori et Pascal Benincasa (Crocevia)
- Philippe Seufert (FIAN)
- Candelaria Araoz et Lina M. Saavedra-Díaz (CIAPA)

## INTERPRÉTATION

- Turc : Ahusevi Dino et Narin Koray Saka
- Espagnol, portugais, anglais, français : interprétation organisée par l'CIP

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'CIRADR+20 :

- I. Conférence académique internationale « Terre, vie et société » précédant l'CIRADR+20 : 20-22 février.
- II. Forum des peuples et des mouvements sociaux : « Unis pour la terre, l'eau, les territoires et la dignité » : 22-23 février.
- III. Réunion intergouvernementale : 24-28 février.

## RAPPORTS PRÉPARATOIRES, INTERVENTIONS ET DÉCLARATIONS DE POSITION (publiés avant l'CIRADR+20). Remarque : les documents complémentaires sont disponibles en anglais.

- Marées montantes, côtes en recul et droits en péril : la crise climatique et les luttes des peuples pêcheurs. Yifang Tang (FIAN). Publié par le WFP ([document complémentaire 1](#)).
- Le contrôle des peuples sur la terre, l'eau et les territoires : une réforme agraire pour l'alimentation, la vie et la dignité. Prise de position pour l'CIRADR+20. Groupe de travail sur la terre, les forêts, l'eau et les territoires de l'CIP ([Document complémentaire n° 2](#)).
- Note d'orientation. Reconquérir les territoires : promouvoir le régime foncier coutumier et le droit aux territoires dans la gouvernance des pêches. CIP ([document complémentaire 3](#)).
- La réforme agraire à l'heure actuelle. Redistribution, restitution, reconnaissance et réglementation : les quatre piliers d'une réforme intégrale. La Via Campesina ([document complémentaire 4](#)).
- Rapport sur la terre et le droit à l'alimentation. Michael Fakhri, Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation. A/HRC/61/51 ([Document complémentaire 5](#)).
- Du régime foncier coutumier au capital : relier les luttes territoriales des peuples de la mer, de l'eau et des pêcheurs aux réseaux de production mondiaux, aux politiques foncières et aux débats agraires. Paula Satizábal, Yukari Sekine, Carolina Hernández, Catalina García, Carmen Mannarino, Wilmien Wicomb, Carsten Pedersen, Jackie Sunde ([Documents complémentaires 6 et 7](#)).



## I. CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE « TERRE, VIE ET SOCIÉTÉ » PRÉCÉDANT L'CIRADR+20

21 février

**Session parallèle sur les mouvements sociaux, l'action sociale, les revendications et les formes de résistance - Session 2. Intervention. Du régime foncier coutumier au capital : relier les luttes territoriales des peuples de la mer, de l'eau et des pêcheurs aux réseaux de production mondiaux, à la politique foncière et aux débats agraires.** Paula Satizábal, Yukari Sekine, Carolina Hernández, Catalina García, Carmen Mannarino, Wilmien Wicomb, Carsten Pedersen, Jackie Sunde ([documents complémentaires 6 et 7](#)), présenté par Paula lors de la session parallèle sur les mouvements sociaux, l'action sociale, les revendications et les formes de résistance – Session 2.

**Dialogue. Tisser la solidarité pour la souveraineté alimentaire et la défense des territoires sur la terre, les océans et les eaux : un dialogue avec les mouvements.** Organisateur : Paula, Yukari Sekine (Collectif des chercheurs-militants agraires du Sud – CASAS), Carolina Hernández (Centro de Pensamiento Río Magdalena, Universidad Nacional de Colombia, Colombie ; Université Sorbonne Nouvelle), Carsten Pedersen (TNI). Intervenants : Ómar Guarín Villazón (Confédération nationale des pêcheurs artisanaux de Colombie – *Confederación Mesa Nacional de Pescadores Artesanales de Colombia* – COMENALPAC). Herman Kumara et Melanie Brown. Modératrices : Paula et Carolina.

Ce dialogue entre les dirigeants des mouvements de pêcheurs et les chercheurs vise à relier les luttes territoriales sur la terre, les eaux intérieures et les océans, et à discuter des questions suivantes : quels types d'alliances peuvent être formés avec ceux qui travaillent sur les questions de réforme agraire/foncière et sur les océans/eaux intérieures ? Quel rôle le mouvement pour la souveraineté alimentaire pourrait-il jouer pour combler ce fossé ? Quels types de changements structurels sont nécessaires pour prendre en compte l'interdépendance des océans, des eaux intérieures et des terres ? Comment les chercheurs pourraient-ils aider les mouvements à jeter des ponts et à relier les luttes au-delà de cette dichotomie ? À quoi les politiques de réforme agraire/foncière devraient-elles prêter attention pour surmonter cette dichotomie ? Quels sont les imaginaires d'avenir pour transformer les systèmes de production de la mort et protéger les modes de vie et les territoires des peuples de pêcheurs ? Voir la note conceptuelle dans [le document supplémentaire 8](#).



### Notes (deuxième partie) :

Comment le WFFP se mobilise-t-il pour soutenir les droits des pêcheurs ? (Herman)

- Les communautés de pêcheurs sont confrontées à des défis majeurs en raison des politiques de la FAO qui affirment que les petits pêcheurs sont moins productifs que l'aquaculture – selon lesquelles 60 % de la production halieutique proviendrait de l'aquaculture.

- Les communautés de pêcheurs qui fournissent de la nourriture aux nations, des moyens de subsistance et de la nourriture aux communautés ne sont plus considérées comme importantes, étant présentées comme moins importantes que les travailleurs industriels.
- Nous menons cette campagne pour affirmer que ces pêcheurs – les pêcheurs traditionnels et artisanaux – sont importants.
- Au sein des différentes assemblées du WFFP – celles des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et des pêcheurs continentaux –, nous incarnons l'esprit des peuples et démontrons leur force, en montrant comment ils apportent à la fois des solutions alimentaires et climatiques.
- Lors de la dernière Assemblée générale de la WFFP, en 2024, nous avons décidé que le programme principal de la FAO, son programme de « transformation bleue », devait être systématiquement remis en cause.
- Nous avons lancé notre campagne, rassemblant des mouvements sociaux, y compris des alliés tels que le WFFP, le WMW, le WAMIP et d'autres mouvements sociaux, formant ainsi un groupe de personnes qui luttent contre la mainmise des entreprises sur la pêche.
- Tout a commencé au Forum Nyeleni : les mouvements alimentaires mondiaux y ont adopté 8 grandes actions collectives, dont la Campagne contre l'aquaculture.
- Nous nous battons pour défendre les droits des pêcheurs traditionnels et artisanaux dans tous ces endroits.

Comment les luttes territoriales s'articulent-elles avec les communautés de pêcheurs, tant en eaux intérieures qu'en mer ? Quelles sont les meilleures possibilités de coopération ?

Ómar

- C'est un défi majeur auquel tout mouvement social est confronté : se faire entendre.
- En Colombie, en 2022, nous avons pu organiser une assemblée des paysans, y compris des pêcheurs – la participation des pêcheurs au sommet de Bogota a été très importante.
- Nous avons donc commencé à coordonner nos efforts avec les agriculteurs et les éleveurs – les espaces et les processus de dialogue sont fondamentaux.
- Nous avons créé la CNC (Convention nationale paysanne), continué à travailler sur ces processus et proposé un programme au gouvernement national, qui l'a adopté. Un comité multinational sur les questions paysannes a été formé, en dialogue permanent avec le gouvernement sur les enjeux touchant les paysans, y compris les pêcheurs traditionnels et artisanaux.
- Il existe une grande diversité de communautés autochtones et afro-colombiennes, toutes réunies au sein d'un même groupe. Ensemble, nous parvenons à remporter des victoires incroyables.
- Le comité mixte national sur les questions paysannes a produit la résolution 484 qui traitait de l'Office national des pêches ; un décret a été publié sur les aliments aquatiques, qui vise à désigner certaines zones préservées pour les pêcheurs paysans.
- L'articulation des différents mouvements sociaux est importante : il ne s'agit pas de tirer chacun dans une direction différente, mais d'agir ensemble pour générer le développement économique et social que la Colombie mérite.

Melanie

- En Alaska, il existe différentes façons de gérer nos pêcheries entre les eaux intérieures et l'océan profond. Dans l'océan, dans les eaux fédérales, la pêche industrielle empêche les saumons de retourner dans leurs rivières d'origine, ce qui fait souffrir énormément les personnes qui les attendent.
- Ailleurs, l'utilisation des terres est en train de changer : des terres publiques qui étaient ouvertes à la chasse et à la pêche traditionnelles sont désormais prioritaires pour le

développement minier. Les personnes vivant dans les zones rurales dépendent de ces zones pour se nourrir.

- Certaines entités nationales tentent de modifier le système et d'éliminer la représentation de ces communautés locales qui connaissent le mieux le territoire, le parcourent quotidiennement et en observent les changements.
- Le Safari Club International s'efforce d'éliminer ces instances locales qui sont si importantes pour définir comment les gens peuvent continuer à entretenir un lien avec la terre.
- Mais parfois, une menace peut contribuer à motiver les gens – les gens se sont exprimés, faisant beaucoup de bruit autour de ces questions.
- Malheureusement, il est difficile de s'organiser autour de ces enjeux, mais il est réconfortant de voir des membres des communautés locales s'engager, par exemple, au sein des comités qui fixent les limites de capture dans la mer de Béring, et de voir ces derniers tenir tête aux riches chasseurs de trophées qui ne tiennent pas compte des besoins des pêcheurs qui tentent de subvenir à leurs besoins alimentaires.
- On pourrait imaginer que les pêcheurs et les agriculteurs s'unissent autour de l'utilisation intégrale du poisson – le poisson est un formidable activateur de sol. Dans la transformation industrielle, les têtes et les arêtes de poisson sont jetées comme des déchets. Une partie pourrait être transformée en aliments nutritifs. Mais sinon, ces carcasses pourraient être rendues à la terre sous forme d'un engrais naturel, nutritif et extraordinaire. Ce serait un excellent moyen de rapprocher ceux qui travaillent la terre et ceux qui vivent de la mer.

Herman

- C'est une question vraiment d'actualité et nécessaire. Nous tous qui dépendons des ressources naturelles, qu'il s'agisse de la terre ou de l'eau, sommes soumis aux politiques économiques néolibérales.
- Nous sommes donc tous fortement touchés par ces politiques. Cependant, les agriculteurs se considèrent souvent comme les groupes les plus touchés et les plus marginalisés. Les éleveurs aussi. Et les pêcheurs également. Dans tous ces secteurs, ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus touchés.
- C'est donc un moment crucial pour travailler ensemble, les mouvements mais aussi les alliés et les sympathisants qui se soucient de l'avenir du monde.
- À Nyéléni, nous avons eu une excellente occasion de le faire – nous avons tous convenu que cela ne pouvait pas être une lutte isolée, mais qu'il fallait unir nos forces et travailler ensemble pour aborder ces questions.
- C'est ainsi que nous avons compris qu'il était nécessaire de rassembler tous les différents mouvements, alliés et mouvements sociaux.
- Petit à petit, nous nous unissons désormais plutôt que de lutter isolément dans nos propres secteurs.
- L'CIRADR est l'un des lieux où nous avons décidé de travailler ensemble. De même, lorsque nous nous rendons ensemble au Cameroun et en Mongolie pour l'assemblée générale du WAMIP, nous travaillons tous ensemble en mettant l'accent sur la souveraineté alimentaire.
- Les agriculteurs disent que l'agroécologie sera l'outil ; nous disons que, pour la pêche, ce devrait être l'aquaécologie, mais nous travaillons tous ensemble pour les mêmes objectifs. Nous portons désormais ce programme commun dans divers espaces et processus, avançant ensemble.

Paula : merci à tous d'avoir mis en lumière l'effort visant à identifier des luttes similaires et à repérer les points communs qui doivent être renforcés pour créer cette alliance. Nous savons que les mouvements de pêcheurs ont très bien réussi à élaborer des instruments tels que les Lignes directrices sur la pêche artisanale, ainsi que des outils juridiques nationaux. Cependant, nous avons constaté que l'un des

principaux obstacles reste la mise en œuvre de ces outils. Quels ont été les principaux obstacles à la mise en œuvre, et comment pouvons-nous les surmonter ?

Ómar

- Un défi majeur à cet égard : différentes institutions ont été créées par le néolibéralisme. Depuis que ce gouvernement a pris ses fonctions, il a tenté de mener des actions importantes pour le pays. Mais les matrices ancrées dans ces institutions ont rendu cela impossible.
- Nous avons tenté de modifier les lois, mais le Congrès a bloqué de nombreuses initiatives.
- Ce sont là des obstacles à la transformation nécessaire en Colombie. Je vois se profiler à l'horizon une lutte de taille pour changer les choses, pour se débarrasser de la matrice qui s'est ancrée dans différentes institutions.
- Cela a été le talon d'Achille de la Colombie, et c'est un problème majeur.
- C'est très complexe ; le gouvernement et ses ministères tentent d'apporter des changements, mais les structures des différentes institutions l'empêchent d'y parvenir.
- C'est la suite d'un long combat. L'histoire s'est accumulée.
- Nous devons relever ce défi. Le plus grand défi pour le gouvernement national est de s'attaquer à ce réseau créé au sein des institutions afin qu'elles puissent mener une action cohérente au bénéfice de la population.

Mélanie

- En ce qui concerne le dépassement des obstacles – vous avez demandé comment les peuples de la terre et de l'eau peuvent s'unir, mais il est vraiment important de souligner le processus de collaboration auquel j'aspirais avant de m'affilier au WFFP.
- Avant cela, je constatais un fossé énorme entre les savoirs écologiques traditionnels et les connaissances que possèdent les pêcheurs – tout comme les agriculteurs –, ces savoirs écologiques et l'observation du monde qui vous entoure, dans lequel vous vivez et que vous expérimentez constamment, d'une part, et la communauté scientifique et universitaire, d'autre part. La communauté universitaire considère souvent cette façon de savoir comme acquise.
- Mais depuis que je me suis associé au WFFP, j'ai été émerveillé par l'engagement de la communauté universitaire, par la façon dont les universitaires s'intéressent aux pêcheurs et aux connaissances qu'ils produisent. Lorsque les gens s'apprécient mutuellement et respectent leurs différentes façons de savoir, cela rend possible une synthèse des connaissances qui tisse une incroyable tapisserie permettant de clarifier les choses, pour tout le monde. Avec ce type de résolution collaborative des problèmes, tout est possible. Espérons que ces méthodes de travail se développeront et se multiplieront pour résoudre des problèmes apparemment insurmontables.
- Les Lignes directrices sur la pêche artisanale ont été reconnues au niveau international. En tant qu'instrument volontaire, non contraignant nulle part, elles ont leurs limites. Mais elles constituent un modèle extrêmement utile pour faire pression sur les décideurs politiques nationaux et offrent un cadre remarquable pour honorer les peuples autochtones, les pêcheurs autochtones et leurs savoirs traditionnels.
- Si les poissons ne sont pas interceptés en mer et empêchés de rentrer chez eux, si leurs voies de migration ne sont pas perturbées par les barrages, l'exploitation minière, la perte d'habitat ou la pêche industrielle, et si les peuples autochtones sont nourris, alors tout le monde peut manger. Pourquoi les gens ne comprennent-ils pas cela ?
- Les Lignes directrices sur la pêche artisanale vont vraiment dans ce sens. Examinez-les et réfléchissez à la manière dont vous pourriez mettre en œuvre les Lignes directrices dans votre propre pays.

Herman

- Les Lignes directrices sur la pêche artisanale et les autres instruments des Nations unies ne sont pas nécessairement adoptés par la société civile et les mouvements sociaux – ils ont été adoptés par les États, qui sont ceux qui doivent voter pour eux. Ce sont eux qui devraient les mettre en œuvre dans leurs propres pays.
- Malheureusement, ils ne respectent pas ce qu'ils ont eux-mêmes accepté – qu'il s'agisse de mesures volontaires ou obligatoires, de plus en plus d'États ne respectent pas les droits humains fondamentaux.
- Les Principes directeurs sur la sécurité alimentaire et l'agriculture sont volontaires, mais ils s'appuient sur divers instruments relatifs aux droits de l'homme et constituent eux-mêmes un instrument de ce type.
- Il incombe aux gouvernements de garantir les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire des populations, etc.
- Mais au niveau national, de nombreux gouvernements ne les mettent pas en œuvre.
- Lorsqu'ils ne les mettent pas en œuvre comme ils le devraient, les mouvements sociaux tentent de pousser leurs gouvernements à agir.
- C'est là que réside le défi : les gouvernements ne sont pas toujours prêts à les mettre en œuvre, ils sont influencés par de multiples agendas, y compris ceux des entreprises.
- Lorsque nous essayons de soulever cette question au niveau national, nous sommes traités comme des criminels. Nous ne bénéficions pas d'un soutien adéquat de la part des Lignes directrices. Nous avons donc besoin de bases plus solides et plus larges pour pousser les gouvernements à prendre ces mesures, auxquelles ils ont déjà donné leur accord au niveau international.
- Parallèlement, au niveau des Nations unies, les ONG environnementales font pression sur les organes de l'ONU pour obtenir des ressources – les pêcheurs dépendent de la terre, des pêcheries et des forêts, mais les entreprises tentent de s'en emparer, parfois par le biais de soi-disant programmes de conservation comme l'accord 30X30 de l'ONU et les mécanismes de planification spatiale marine, qui sont en réalité impulsés par les entreprises et chassent les populations des territoires dont elles dépendent pour leur subsistance.
- Lorsque nous prenons position pour revendiquer nos droits, nos terres, nos pêcheries et nos forêts, nous sommes criminalisés.

Carolina : quelles seraient les propositions des mouvements que vous représentez ? Quelle voie pouvons-nous suivre en matière de réformes agraires, tant au niveau des terres que des pêcheries, à l'approche de l'CIRADR ? Comment les chercheurs peuvent-ils apporter leur soutien ?

Ómar

- La Colombie a franchi des étapes importantes, en élaborant des critères unifiés et un programme commun. Nous avons mis en place des outils juridiques. Le décret sur les ressources aquatiques alimentaires, porté par les organisations de pêcheurs. C'est un pari d'espérer pour les mouvements. Le monde universitaire devrait s'impliquer davantage par le biais de la recherche pour tenter de mettre en œuvre ces actions, en tenant compte du fait que ces modèles territoriaux doivent être mis en place en faisant le travail préparatoire nécessaire : comment établir des moyens de subsistance durables sur ces territoires ?
- Nous devons écouter les territoires, et le monde universitaire joue un rôle clé pour aider leurs voix à se faire entendre.

Melanie

- Il est important de considérer le monde entier comme un écosystème. La séparation entre la terre et l'eau nous a empêchés de voir à quel point elles sont liées, et comment nous avons rompu cet équilibre.

- Nous devons respecter l'équilibre entre la mer et la terre, et envisager une gestion fondée sur les écosystèmes, en considérant tous ces écosystèmes comme interconnectés et faisant partie d'un système intégral. C'est ce que nous enseignent les saumons. Si nous parvenons à voir le monde de cette manière, nous pourrions réparer une grande partie des dommages causés à notre Terre et qui ont déséquilibré l'écosystème.
- Je pense également qu'il est important de reconnaître que nous, les humains, avons des problèmes de comportement. Certains en ont plus que d'autres. Il semble que ce soient les plus riches qui aient les plus gros problèmes. L'argent nous fait oublier ce qui fait de nous de véritables êtres humains.
- J'espère que si nous parvenons à reconnaître cela, nous pourrions inverser la tendance. Les saumons nous donnent un bon exemple à travers leur cycle de croissance, de retour et de partage. Ce sont ces valeurs que nous devrions mettre en avant, et non celles du capitalisme et de l'accumulation de richesse et de pouvoir.
- Nous devons dépasser le stade des enfants dans le bac à sable qui veulent tous les jouets pour eux-mêmes. Nous valons mieux que cela, je sais que nous en sommes capables.

#### Herman

- Le WFFP estime que le pouvoir doit appartenir au peuple, être entre les mains du peuple.
- Nous possédons un savoir traditionnel, nous vivons en harmonie avec la nature, mais lorsque vient le moment de négocier, les décideurs politiques ne considèrent pas ce savoir comme important.
- Le fait de posséder les connaissances et les pratiques traditionnelles nécessaires à la conservation de la nature est invisible.
- La plupart des instruments comme l'UNDROP et l'UNDRIP comportent de nombreux aspects positifs, mais ils ne se répercutent pas vraiment sur le terrain, les gens n'en ont pas connaissance.
- Les savoirs traditionnels dont disposent les gens doivent être mis en réseau.
- De même, les universitaires et les chercheurs possèdent beaucoup de connaissances, mais celles-ci ne parviennent pas aux personnes qui négocient notre avenir.
- Les personnes assises à la table des négociations continuent de considérer les pêcheurs et les agriculteurs comme des gens sans importance et ignorants.
- Les universitaires ont un rôle à jouer ici.
- Nous n'avons pas toujours les moyens de nous frayer un chemin à travers ces documents techniques et ce jargon. Vous, les universitaires, devriez nous aider à les comprendre et à les interpréter. Et, en vous appuyant sur nos connaissances, vous devriez nous aider à faire pression pour obtenir des politiques qui nous soutiennent réellement.
- Cela peut être une collaboration très puissante.
- En même temps, vous pouvez nous aider à comprendre les processus qui chassent les gens de leurs territoires, et à les combattre.
- Ces différents groupes s'unissent pour lutter ensemble, mais vos connaissances peuvent y contribuer. Les gens se battront, nous n'abandonnerons jamais, mais vous pouvez les nourrir de vos connaissances et de votre expérience.

Paula : Merci beaucoup pour vos contributions, et pour ces mots sur le « pouvoir au peuple », le partage des connaissances tout en veillant à ce que les personnes qui vivent de la terre et des océans restent toujours aux commandes.

#### Questions-réponses

- Comment préservez-vous les poissons indigènes et les écosystèmes ? Avez-vous des stratégies qui ne dépendent pas d'autres mouvements ?

- À propos de l'agroécologie et de l'aquaculture – vous ne dites sûrement pas que toute l'aquaculture est mauvaise. Par « aquaécologie », entendez-vous un type particulier d'aquaculture ? Quel type d'aquaculture approuveriez-vous ? En Asie du Sud-Est, il existe des formes d'aquaculture traditionnelle qui remontent à plusieurs siècles.
- Lors d'une session précédente, on nous a demandé de considérer les paysans comme des titulaires de droits, et on a demandé aux universitaires de réfléchir à la définition des paysans. L'une des questions posées était de réfléchir à ces « paysans amphibiens ». Il s'agit d'une identité émergente. Qu'attend-on des institutions ? La terre est considérée comme une propriété à redistribuer. Mais l'eau est plus complexe, c'est un bien commun, indispensable à la vie. Comment envisager la redistribution dans ce contexte ?

Ómar

- Il est important que les organisations disposent de capacités internes. Si nous n'en avons pas, nous resterons toujours des mendiants, soumis à une mentalité paternaliste.
- Nous voulons protéger les zones humides en créant les conditions propices à la production piscicole. Nous mettons donc en place des lignes de crédit qui nous permettront de mener à bien un projet hydroélectrique sur le fleuve Magdalena. Nous ne pouvons pas continuer à demander de l'aide sans cesse, nous avons besoin de capacités permanentes.
- Il faut mettre fin aux politiques néolibérales. C'est notre engagement en tant qu'organisation.
- La définition des « paysans amphibiens » n'a rien de nouveau – elle a vu le jour avec l'Association des paysans utilisateurs en Colombie – un livre a été publié à ce sujet, indiquant qu'il existe des « paysans de la terre » et des « paysans de l'eau », tous liés à l'univers de la production en Colombie, et que nous sommes une force avec laquelle il faut compter.
- Nous avons la capacité d'envisager différentes dynamiques et d'aboutir à un scénario où nous pouvons tous gagner, les paysans de la terre et les paysans de la pêche. Tout repose sur l'articulation.

Herman

- Aquaculture : quand je parle d'aquaculture, je fais référence à l'aquaculture dirigée par les entreprises. Il ne s'agit pas de l'aquaculture traditionnelle à petite échelle que nous pratiquons dans nos pays.
- Les femmes ont leurs propres méthodes d'aquaculture. Par exemple, au Sri Lanka, les concombres de mer sont cultivés par des femmes.
- Mais ces mêmes terres sont aujourd'hui converties à l'élevage industriel de concombres de mer.
- Cela déplace les femmes qui les cultivaient traditionnellement ; cela affecte l'écosystème ; cela utilise des produits chimiques qui détruisent l'environnement naturel des pêcheurs de lagune ; et, à bien des égards, les moyens de subsistance et les environnements sont détruits.
- Il ne s'agit plus nécessairement de petits pêcheurs – leur cible principale n'est pas la consommation locale, mais l'exportation, vers l'Europe et d'autres destinations.
- Des centaines de milliers de personnes souffrent de malnutrition en Asie. Nous ne voulons donc pas promouvoir ce type d'aquaculture. Nous voulons voir comment nos pêcheurs pourraient nourrir nos nations.
- De cette manière, nous garantissons les moyens de subsistance, la nutrition et la survie des écosystèmes.
- L'aquaculture industrielle a des objectifs complètement différents : elle ne vise pas la subsistance. Ces entreprises « pillent et s'enfuient ». C'est ainsi qu'elles exploitent l'environnement.
- Nous voyons combien de femmes dans mon pays et dans d'autres pays touchés. Il y a de nombreux ménages dirigés par des femmes qui dépendent de cela pour leur subsistance. Avec les investissements à grande échelle dans l'aquaculture, ces personnes sont à nouveau déplacées.

- C'est ce à quoi nous nous opposons.
- Nous promouvons l'aquaécologie pour atteindre la souveraineté alimentaire. Cela place au premier plan les droits des populations, la nutrition des communautés et l'épanouissement des systèmes alimentaires locaux. Une partie peut être exportée, mais les populations locales doivent d'abord être nourries et seuls les excédents doivent être exportés.
- Aquaécologie : comment garantir la production de poisson sans nuire à la vie des populations, aux écosystèmes et au droit à une alimentation nutritive pour tous ?

Q&R : Ne devrions-nous pas parler d'aquaécologie plutôt que d'agroécologie ? L'agroécologie est axée sur la terre.

- Herman : Nous apprécions beaucoup cette remarque, car nous parlons en effet d'« aquaécologie » comme moyen d'atteindre la souveraineté alimentaire au sein du secteur de la pêche. Nous avons besoin du soutien de nos universitaires militants pour continuer à développer ces concepts. Nous promouvons l'aquaécologie comme moyen d'atteindre la souveraineté alimentaire au sein des communautés de pêcheurs.



**Intervention en plénière. Nadine. Panel plénier 5. Politique des ressources naturelles dans le contexte de l'eau, de la crise climatique et de la biodiversité. Modérateur : Esteve Corbera, ICTA-UAB Barcelone**

« À qui profitent réellement les solutions dites de la « transformation bleue », telles que les marchés du carbone et l'aquaculture industrielle ? » La transformation bleue est présentée comme une solution gagnant-gagnant, mais du point de vue de nos petits pêcheurs, ce n'est absolument pas le cas. Il s'agit en réalité d'une question de pouvoir et de contrôle sur les territoires. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN) a lancé une consultation en ligne dont la date limite a été reportée au<sup>13</sup> février 2026. Et comme l'a indiqué le WFPF dans sa contribution, ce à quoi nous assistons, c'est : « La financiarisation de la pêche... qui s'inscrit dans une transformation néolibérale plus large où le capital spéculatif cherche à générer des profits par la privatisation, la marchandisation et le contrôle des entreprises. »

#### **Marchés du carbone : politique climatique ou accaparement des océans ?**

Les projets de carbone bleu sont présentés comme des solutions climatiques. Les mangroves, les herbiers marins et les écosystèmes côtiers sont cartographiés et convertis en crédits carbone. Ces

crédits sont vendus afin que les entreprises puissent compenser leurs émissions. Mais comme le souligne notre rapport, cela reflète : « La marchandisation des ressources marines et la redéfinition des droits d'accès, ce qui a de profondes implications pour les producteurs locaux et la gouvernance des espaces marins. » Les marchés du carbone ne réduisent pas les émissions à la source. Ils permettent la poursuite de l'extraction des combustibles fossiles, tout en transférant la responsabilité ailleurs.

Pendant ce temps, dans les territoires côtiers :

- L'accès coutumier est restreint.
- La gouvernance passe des communautés aux investisseurs.
- La conservation est financiarisée.

Cela fait partie de ce que nous identifions clairement comme l'accaparement des terres, de l'eau et des océans

Nous devons donc nous poser la question suivante : Si nous voulions sérieusement réduire les émissions de carbone, nous devrions :

- Mettre fin aux subventions aux énergies fossiles.
- Interdire la pêche industrielle destructrice au chalut de fond.
- Garantir les droits fonciers maritimes coutumiers.

Au lieu de cela, nous transformons les écosystèmes en actifs spéculatifs. Comme nous l'avons indiqué dans le rapport du WFFP :

« La financiarisation de la nature et des biens communs n'est pas seulement un processus économique, mais aussi une lutte matérielle pour le territoire, l'identité et la justice. »

L'océan n'est pas un puits de carbone. C'est notre territoire vivant. En décembre dernier, un leader autochtone du Panama m'a dit : « **L'océan est notre réfrigérateur.** » C'est de là que vient la nourriture. C'est là que vit la culture. C'est ainsi que les familles survivent.

### **Aquaculture industrielle : un faux discours sur la sécurité alimentaire**

Penchons-nous maintenant sur l'aquaculture industrielle — souvent présentée comme la solution à la faim. Notre contribution l'affirme clairement : « L'aquaculture industrielle est un parfait exemple de fausses réponses pour mettre fin à la faim dans l'économie bleue. » Pourquoi ? Parce que la sécurité alimentaire ne peut se mesurer uniquement au volume de production. Elle doit prendre en compte :

- Qui contrôle les ressources.
- Qui en bénéficie.
- Qui supporte les risques.

Les données provenant des communautés de pêcheurs montrent que l'aquaculture « nuit souvent à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et aux écosystèmes au lieu de les renforcer ».

L'aquaculture industrielle entraîne :

- La propagation de maladies aux populations de poissons sauvages.
- Une pollution plastique et une contamination par les microplastiques.
- Des conflits territoriaux et une perte d'accès.
- L'accaparement des terres côtières par les élites.
- La liste est longue...

Et surtout, cela dépend des chaînes alimentaires mondialisées.

Notre contribution souligne qu'en 2020, l'industrie norvégienne du saumon a utilisé environ 144 000 tonnes de petits poissons pélagiques provenant d'Afrique de l'Ouest, poissons qui auraient pu

nourrir jusqu'à 4 millions de personnes sur place. Il s'agit là de protéines extraites des pays du Sud pour approvisionner les marchés de luxe des pays du Nord. Ce n'est pas de la sécurité alimentaire. C'est une spoliation nutritionnelle. Nous soulignons également que les projets d'aquaculture s'effondrent souvent dès que le financement externe prend fin, ce qui démontre une incompatibilité structurelle avec les réalités de subsistance des communautés de pêcheurs.

Comme nous l'affirmons clairement :

« Les projets aquacoles qui échouent rendent les communautés plus vulnérables. » **Alors, encore une fois, qui en profite ?** Les entreprises transnationales. Les industries d'exportation. Les investisseurs financiers. **Qui y perd ?** Les petits pêcheurs. Les femmes et les jeunes du secteur post-capture sont exclus des moyens de subsistance. Les consommateurs à faibles revenus.

Pour une alimentation authentique, une justice véritable et une survie réelle, soutenez ceux qui vous nourrissent véritablement et encouragez un changement systémique au profit de tous les petits producteurs alimentaires.



**22 février**

Déclaration de la conférence universitaire (voir [document supplémentaire 9](#)).

Quelques réflexions sur la conférence universitaire et la déclaration.

- La conférence était très désorganisée, les séances plénières ayant duré plus longtemps que prévu, ce qui a limité l'accès aux sessions parallèles. Il est toutefois important de noter que les mouvements mondiaux et les représentants gouvernementaux étaient représentés lors des séances plénières, mais que les mouvements paysans, de pêcheurs et de femmes de Colombie et de Carthagène étaient étrangement absents.
- Les 5R/4R ont occupé une place prépondérante lors de la conférence universitaire. LVC a fait une intervention très percutante, positionnant la redistribution, la restitution, la reconnaissance et la réglementation comme les quatre piliers d'une réforme intégrale.

- L'interdépendance entre la terre, l'eau et la mer était très présente. Cependant, les chercheurs en études agraires critiquent encore à exploiter ces liens de manière pertinente ; certes, certaines sessions parallèles y étaient consacrées, mais ce thème n'a été abordé que de manière superficielle lors des séances plénières.
- La première version de la déclaration académique accordait peu d'importance aux eaux et aux océans, et les universitaires travaillant dans ce domaine ont exigé qu'elle y soit intégrée.
- Au total, 410 participants issus de 3 000 universités et de 55 pays.
- Il existe des difficultés à comprendre les différents types de réforme, les économistes classiques soutenant des réformes s'inscrivant dans la lignée des réformes néo-institutionnalistes (axées davantage sur l'établissement de règles adéquates, par exemple la sécurité foncière, également présentées par la FAO).

## II. FORUM DES PEUPLES ET DES MOUVEMENTS SOCIAUX : « UNIS POUR LA TERRE, L'EAU, LES TERRITOIRES ET LA DIGNITÉ » : 22-23 FÉVRIER.



Vidéo de synthèse :

[https://drive.google.com/file/d/15VPDqhVfMycf6hZSk7klbIL7GGnORyH/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/15VPDqhVfMycf6hZSk7klbIL7GGnORyH/view?usp=drive_link)

### Séance plénière d'ouverture

Ministre Carvajalino

- Le mouvement rural et paysan a donné à l'État le mandat de mener une réforme agraire.
- Les inondations actuelles nous poussent également à réfléchir à un réaménagement de l'espace suivant les rythmes de l'eau sur le territoire, plutôt que de continuer à en bloquer le cours. Il s'agit ici de dignité et d'autodétermination.



Musta

- Nous avons besoin d'un commerce et d'un marché intra-régionaux pour nos produits locaux.
- Notre énergie, ce sont les semences, la terre ; il s'agit de nos vies.
- Quel rôle jouons-nous, comment participons-nous en tant que partenaires ? Nous devons avoir envie de la nourriture que nous mangeons. L'industrialisation nous prive de cela. Nous faisons partie des solutions.

Daniela Caravali, Cauca, Processus des communautés noires

- Des communautés soumises à une marginalisation et à une violence historiques.
- Il ne peut y avoir de réforme agraire sans consentement préalable et éclairé.

- Nous avons nos propres relations et modes de vie sur nos territoires. Nos dirigeants sont menacés et tués pour avoir défendu cela. Nous ne voulons pas seulement un titre de propriété ; nous voulons que nos territoires nous soient rendus, ainsi que nos pratiques ancestrales. Le territoire, c'est la vie.



#### Éleveur – George

- Nous ne voulons pas être propriétaires de la terre, on ne peut pas posséder la terre, il s'agit d'une utilisation multiforme de la terre.
- La mobilité est très importante pour les éleveurs, nous savons que nous ne pouvons pas rester sur la même terre, nous avons besoin de couloirs et de voies de liaison. Cela doit être reconnu et respecté.
- Participation à la prise de décision, avant l'élaboration de toute politique.

#### Irene Vélez – Ministre de l'Environnement de Colombie

- Histoire des approches de gouvernance environnementale qui sont anti-ruralistes.
- Il existe trois pièges en matière de conservation et de terres :
  1. La criminalisation des paysans : liée aux inégalités historiques.
  2. La conservation par dépossession. Un exemple est la loi n° 2, qui a établi que 42 % du territoire colombien devait être consacré à la conservation. On constate que ces zones coïncident avec celles où les inégalités sont les plus marquées dans le pays. Une solution à ce problème est la résolution 083 de 2026, qui autorise la construction d'écoles, d'universités, de centres de santé et d'infrastructures de prévention des risques dans ces zones rurales. Il y a également le décret 12, qui a reconnu les autorités autochtones comme autorités environnementales. Il s'agit d'un cadre transitoire dans le contexte du processus de paix.
  3. Une nature sans les gens, promue par les élites étrangères.



#### Melanie Brown

- « J'existe grâce au saumon ; je suis guidée par le saumon ».
- Des peuples créent des saumons génétiquement modifiés, contrôlent les populations ; la terre sert aussi à contrôler les gens. On a enlevé les enfants.
- Mécanismes de contrôle, comment pouvons-nous inverser cette tendance ?
- L'expérience du dialogue avec la conférence universitaire pour construire la solidarité, se rassembler dans la solidarité.
- L'espoir que nous puissions créer ensemble quelque chose de puissant qui puisse être entendu, que des documents soient produits et reconnus ; nous devons nous rappeler que nous sommes en train de créer quelque chose, nous devons nous rappeler de ramener ces documents chez nous et de trouver des personnes qui ont des semences, qui peuvent s'appropriier ces idées, qui peuvent être appliquées aux politiques et aux organismes de réglementation, pour changer les choses de manière très systématique.
- Je suis très inspiré par ces groupes qui tissent des liens de solidarité avec les peuples qui connaissent la terre, l'eau et les mouvements des poissons migrateurs ; nous avons encore une chance. Le chemin de la vie et le chemin de la destruction.



#### Leader autochtone

- Des stratégies qui remettent en cause l'accumulation du capital, une réorganisation collective des relations socio-économiques avec la Terre nourricière.
- Message de son peuple. Nous n'avons pas le luxe d'une autre planète ; pour rendre justice, nous devons suivre la sagesse de nos communautés, lutter contre le colonialisme, le statu quo et la consommation de combustibles fossiles. Des mesures concrètes pour réduire les dommages et la destruction.
- Mettre un terme à tout nouveau projet lié aux combustibles fossiles, renverser le système des combustibles fossiles. Nous avons un concept de transitions justes autochtones.

#### Nury CIP

- Sans mouvements sociaux, il n'y a pas de réforme agraire
- Pas une minute pour la guerre, toute la vie pour la paix

#### Carvajalino, ministre de l'Agriculture de Colombie

- Nous connaissons la plus forte concentration foncière de l'histoire.

## Analyse plénière du contexte



### Destin – agriculteurs – Tunisie LVC

- Camarades en Palestine, emprisonnés et privés d'accès aux semences.
- Contradiction entre l'impérialisme et les gouvernements fantoches.
- Une ère du capitalisme marquée par la montée du fascisme.
- Intensification de la concurrence impérialiste, nouvelles formes de contrôle et d'accès à la propriété. Concurrence géopolitique. Au Soudan, un million de personnes sont réfugiées, le viol est utilisé comme arme de guerre.
- Plusieurs multinationales s'approprient des terres, au Congo, le viol est également utilisé comme arme de guerre.
- Colonialisme, Palestine, personnes tuées à Gaza, peuples autochtones au Canada, privés de leur droit de produire de la nourriture. Rapport de la FAO : 2,3 millions de personnes souffrent de malnutrition.
- 1 000 jours de lutte, en Inde, pour la réforme agraire et les 4R.
- Lutte pour l'agroécologie et l'aquaécologie.

### Fernando Cantria, WAMIPA Pastorals

- Nous avons une gouvernance coutumière ; nos pâturages sont collectifs. Les zones protégées sur nos pâturages déplacent et détruisent nos traditions.

### Virgine WFF

- Nos droits territoriaux collectifs ne sont pas reconnus ; nos espaces sont militarisés pour servir les intérêts des industries et des entreprises. La conservation est un instrument de dépossession.
- Nous voyons une forme de colonialisme, vert, bleu. Nous avons besoin d'une reconnaissance juridique ; il n'y a pas de souveraineté alimentaire sans nos ressources en eau.

### Dimitri, Autochtone, Russie

- La terre, c'est notre vie, notre mémoire et notre avenir.
- Ce qui était justifié au nom des empires l'est désormais au nom du développement, des marchés, de l'adaptation au changement climatique.
- Les décisions concernant nos territoires sont prises ailleurs.

#### Professionnel de santé

- Notre santé est au cœur de la santé de la Terre.
- Notre corps est notre premier champ de bataille territorial face au capitalisme ; la crise environnementale est une crise de mort, un modèle qui se nourrit de la violation des territoires, des corps et d'une croissance économique sans contrôle.
- Notre perspective populaire est notre résistance.
- La santé ne peut être dissociée de notre liberté.
- Nous sommes les premiers agents de santé ; nous guérissons en défendant nos modes de vie agroécologiques et *le buen vivir*.
- La réforme agraire est plus qu'une simple redistribution, l'agroécologie est la voie à suivre.

#### Jeunesse

- Les jeunes perdent leurs parcelles et leurs chances de rester, ainsi que le savoir des aînés ; quand les jeunes peuvent décider, nous participons, nous préservons la culture, l'humanité, la ruralité.
- Nous avons besoin d'échanges de connaissances.
- Nos territoires sont vivants et, pour exister, nous devons persévérer.

#### Femme guatémaltèque

- Sans territoire, il n'y a pas de souveraineté alimentaire ; sans souveraineté alimentaire, il n'y a pas de dignité ; et sans dignité, il n'y a pas de démocratie.

#### Palestine

- Il nous faut 6 heures pour aller d'un point à l'autre à cause des contrôles militaires ; la terre est instrumentalisée pour effacer la culture. La titrisation, en tant que projet de réforme néolibérale, menace notre relation à la terre, que nous considérons comme notre ancêtre, comme sacrée. Le projet urbain criminalise la résistance.
- En Palestine, la résistance n'est pas un choix ; reconstruire notre alimentation est au cœur de notre autodétermination ; la terre n'est pas une simple géographie, c'est une question de dignité et d'identité. Planter un olivier, c'est revendiquer le droit de vivre ; ce qu'ils détruisent, nous le reconstruisons.

#### Paula, LVC

- Les personnes de genre et d'orientation sexuelle diverses, LGBTQ+, le manque de données et l'exclusion : même au sein de nos mouvements, nous sommes invisibles. L'exode rural : des personnes quittent les zones rurales à cause de leur genre. Nous avons besoin d'un engagement politique de la part des mouvements pour créer des espaces sûrs pour ces groupes et pour que nous soyons inclus dans les processus décisionnels qui affectent nos vies.

#### Saed, Forum des pêcheurs du Pakistan.

- Exigez que notre résolution inclue la mer et l'exploitation minière en mer.



Session sur la pertinence de l'CIRADR, avec un compte rendu historique du processus et la position de la FAO, animée par LVC.



23 février

[notes disponibles uniquement pour les Amériques et les Caraïbes]

### Interventions des pêcheurs des Amériques et des Caraïbes

Alfonso

- Je viens du Panama, nous sommes le peuple autochtone Ngäbe Buglé et notre gouvernement nous dépossède de notre île et de notre mer, ce qui menace notre accès à la nourriture. Toutes les décisions qui ont un impact sur nos vies doivent être soumises à un consentement préalable et éclairé ; la loi doit être respectée.

Josana

- Les hommes et les femmes sont concernés par la réforme agraire sur nos rivières et nos territoires, qui sont exploités au profit du capital : c'est l'agro-industrie, l'exploitation minière, l'agriculture. Nous exigeons le consentement préalable et éclairé, nous avons besoin de la solidarité entre les peuples de pêcheurs, les paysans et les peuples autochtones. Les agrottoxines qui empoisonnent nos eaux et nos territoires sont au cœur d'une réforme agraire juste et sans crainte.

Este

- L'aquaculture industrielle est fortement liée aux violations : les entreprises qui s'installent harcèlent les pêcheurs, font concurrence sur les marchés, et sont directement liées à l'agriculture par le biais des aliments pour animaux, le soja provenant directement de la forêt amazonienne. Nous vous invitons à soutenir cette campagne.



Les forums régionaux ont rendu compte en plénière ; cependant, la rédaction de la déclaration du Forum social n'a pas suivi un processus démocratique permettant des modifications et des révisions. En effet, la déclaration n'aborde que de manière très limitée les luttes des peuples de pêcheurs, qui ont simplement été ajoutés à la longue liste des parties prenantes ; elle exclut également la conservation, ce qui est une grave lacune compte tenu des interventions pertinentes en plénière. Au sein de la délégation du WFFP, un sentiment commun s'est fait jour : celui de ne pas être entendus, même lors des réunions du mouvement.

Voir la Déclaration du Forum social ([document complémentaire 10](#)).



### III. RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE : 24-28 FÉVRIER

Voir le programme des événements parallèles de la délégation de l'CIP ([document complémentaire 11](#)). Pendant la conférence, le WFFP a tenu un stand à l'extérieur du Centre des congrès pour diffuser des informations et dialoguer avec le grand public.



24 février

### Séance plénière d'ouverture



Christiana

Mesdames et Messieurs, frères et sœurs, ministres présents ici aujourd'hui, après avoir respecté tous les protocoles, je vous salue tous ANATE. Je m'appelle Christiana Louwa et je suis issue du peuple Elmolo du Kenya. Tout d'abord, nous tenons à remercier les ancêtres de cette terre, le peuple et le gouvernement de cette grande nation qu'est la Colombie de nous accueillir ici. Nous apprécions également le soutien apporté par les gouvernements colombien et brésilien pour faire en sorte que l'CIRADR +20 devienne une réalité ; c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui et toute cette semaine pour examiner et discuter de manière collective et critique le changement agricole que nous envisageons.

Dans le monde des pêcheurs, il n'y a pas de séparation entre les pêcheurs, les eaux et la terre, car ces éléments sont intimement liés et interdépendants pour leur survie. La vie et les moyens de subsistance des pêcheurs dépendent de cette interconnexion et de ces relations, et s'épanouissent grâce à elles.

Selon les recherches menées par les membres du Forum mondial des peuples de pêcheurs, l'interconnexion entre les océans, les eaux intérieures et la terre ne se reflète pas dans le cadre de gouvernance dominant ; au contraire, les réformes politiques concernant les territoires marins côtiers et aquatiques suivent largement le même principe que celui appliqué à la terre. Les recherches sur les transitions agricoles révèlent l'expansion de la production de matières premières destinées à l'exportation : plus de 80 % des matières premières mondiales sont transportées par voie maritime, les industries s'étendant des territoires côtiers vers des projets offshore. L'exclusion des océans des débats sur la terre et l'agriculture reste une lacune majeure. Les régimes de propriété publique et privée ont été au cœur des réformes foncières et agricoles, qui se manifestent en mer de manière complexe par l'imposition de régimes privatisant le contrôle des territoires, tels que la CNUDM, la planification de l'espace marin et l'initiative « 30x30 ». Les acteurs publics et privés instrumentalisent ces régimes pour s'appropriier les biens communs coutumiers.

En ce qui concerne les réformes agricoles, les terres doivent être redistribuées aux peuples autochtones, aux petits pêcheurs et aux communautés de pêcheurs, aux paysans, aux femmes, aux

jeunes et aux autres petits producteurs alimentaires. Jusqu'à présent, cela n'est pas évident, car bon nombre de ces catégories de personnes restent sans terre.

Par exemple, au Kenya, où le nord du pays est resté une terre fiduciaire détenue en fiducie par le gouvernement pour le peuple, les terres sont contrôlées par le gouvernement et des parcelles sont attribuées à des entreprises, à l'armée, à des institutions gouvernementales, etc. au nom du développement. Afin d'éliminer ces pratiques et ces politiques coloniales néfastes, la loi sur les terres communautaires du 31 août 2016 a été promulguée pour la reconnaissance, la protection et l'enregistrement des terres communautaires, ainsi que pour combler ce fossé et redonner aux communautés l'accès, l'usage, la propriété et le contrôle de leurs terres et de leurs ressources. En raison de la bureaucratie gouvernementale, des considérations politiques et du manque de volonté politique, la loi sur les terres communautaires de 2016 au Kenya est restée un mythe plutôt qu'une réalité.

Conformément aux lignes directrices sur la pêche artisanale (SSF), nous sommes prêts à changer les rapports de force sur les territoires ; lorsque nous parlons de territoires, nous parlons également des océans. Nous représentons des millions de femmes et d'hommes qui vivent de la mer ; il n'y a pas de souveraineté alimentaire sans souveraineté sur les territoires aquatiques. Les pêcheurs préservent une culture vivante ; nous assistons à une accélération de l'accaparement bleu et vert, les espaces marins sont militarisés, criminalisés, l'expansion de la pêche industrielle, de l'aquaculture intensive et des zones d'extraction se poursuit, tandis que nous voyons l'extension des zones de conservation mises en place sans la reconnaissance des droits des peuples de pêcheurs. La conservation ne doit pas devenir un nouvel instrument de dépossession. ICCARD+20 doit passer de la transition à la mise en œuvre, avec des mécanismes concrets ; nous avons besoin de responsabilité :

1. Nous devons reconnaître explicitement les droits maritimes côtiers des écosystèmes marins côtiers, en intégrant la pêche dans la réforme foncière et agraire.
2. Les politiques de conservation et climatiques doivent s'appuyer sur la gouvernance communautaire et le consentement libre, préalable et éclairé.
3. Mise en œuvre des Lignes directrices sur la pêche artisanale.
4. Intégration de la pêche artisanale dans les délégations nationales au niveau décisionnel.

Défense de l'accès aux droits collectifs et extension du pouvoir. Les pêcheurs artisanaux ne demandent pas de privilèges, nous demandons la reconnaissance de nos droits ; sans eau ni océans, il n'y a pas de souveraineté alimentaire.

Une autre lacune réside dans la non-mise en œuvre d'instruments déjà adoptés, tels que les Lignes directrices de la FAO sur la pêche artisanale, qui constituent le tout premier instrument international dédié à la pêche artisanale, aux droits et à la protection des communautés de pêcheurs à travers le monde. Une autre lacune que nous avons constatée est le fait que les lois régissant les terres et les eaux sont fragmentées et ne se recoupent pas. Celles-ci doivent être harmonisées.

La souveraineté alimentaire est au cœur des luttes territoriales coutumières. Les océans et les eaux intérieures sont au cœur des changements fonciers et agraires ; les ignorer revient à passer à côté d'un aspect crucial du capitalisme et des possibilités de récupérer les biens communs et de préserver le contrôle coutumier.

Nous appelons les gouvernements à prendre leurs responsabilités et à mettre en œuvre tous les instruments existants et convenus en matière de régime foncier et de pêche.

- Harmoniser les lois sur les réformes agraires et les territoires aquatiques
- Nous appelons tous les mouvements à garder l'espoir vivant à travers nos luttes.

GARDEZ L'ESPOIR VIVANT !  
Mapambano mapambano  
BADO MAPAMBANO !

25 février

### Qui décide de notre terre ?

Enregistrement disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=hTIKshguYNk>

Michael Fakrhi

- L'arbitrage international est un processus par lequel un avocat traite un litige ; si vous allez au tribunal, les seuls qui y gagnent sont les avocats. La raison pour laquelle nous nous retrouvons là-bas tient aux traités bilatéraux, dont certaines clauses permettent de poursuivre les gouvernements et les entreprises en justice. Ces traités favorisent les investisseurs internationaux et ne tiennent pas compte des citoyens ; ce type de traités contourne les tribunaux.
- Gardez ceci à l'esprit : lorsque les gouvernements signent ces traités qui donnent lieu à des procédures internationales, ces procédures protègent leurs intérêts en matière de propriété et de concentration foncière, quelles que soient les mesures de réforme prises par les gouvernements, à moins qu'ils ne se retirent de ces procédures. Ces processus de réforme doivent inclure une révision des traités et une procédure de retrait des traités contenant ces clauses relatives aux procédures d'arbitrage international.
- Un système conçu comme une voie à sens unique : les investisseurs peuvent poursuivre les États ; pour chaque dollar investi, ces entreprises renvoient 10 dollars vers leur pays d'origine ; le lien entre cela et l'accumulation foncière. L'extraction des ressources naturelles, quelle qu'en soit la définition, nous rend vulnérables aux violations de ces traités. Un appel aux États pour qu'ils abandonnent ces traités.

**Pêche et océans : droits collectifs, protection des écosystèmes aquatiques et moyens de subsistance décents.** Organisé par le groupe de travail sur la pêche de l'CIP, Stefano Mori et Candelaria Araoz. Événement parallèle. Animé par Lina M. Saavedra-Díaz (Universidad del Magdalena, CIAPA) et Paula. Intervenants : Ravadee, Michael Fakrhi, Virginie Lagarde (WFF), Gustavo Souto de Noronha (directeur technique de l'INCRA – Brésil), Erlid Arroyo (Association IFISH, Fédération des pêcheurs artisanaux de Providencia et Santa Catalina Islas). Voir la note conceptuelle ([document complémentaire 12](#)).



Lina

- L'objectif principal de cet événement parallèle est d'examiner ce que signifie la réalisation du droit aux territoires dans le contexte des petits pêcheurs, des cueilleurs de poissons, des travailleurs du secteur de la pêche et des communautés côtières (ci-après dénommés « pêcheurs artisanaux et peuples autochtones »). Tout comme la réforme agraire s'attaque aux injustices historiques en matière de répartition des terres, les territoires côtiers et aquatiques nécessitent des réformes redistributives afin de garantir les droits collectifs et des moyens de subsistance dignes aux peuples de pêcheurs. Pour soutenir et reconnaître le rôle des peuples de pêcheurs dans les débats sur la réforme agraire et le développement rural, les politiques doivent reconnaître les droits coutumiers sur la terre, l'eau et les écosystèmes aquatiques, et défendre le concept de « maritory » ainsi que les territoires marins et continentaux en tant qu'espaces indivisibles de vie et de culture.
- Je tiens également à mentionner les Lignes directrices sur la pêche artisanale, qui sont d'une importance capitale, et il est essentiel de discuter de la manière de les mettre en œuvre. Nous avons entendu parler des 4R : reconnaissance, restitution, réparation, redistribution ; nous devons y ajouter un autre R : repenser la réforme agraire dans le contexte des eaux et des océans.

Erlid

- Pour parler d'une réforme qui inclut les pêcheurs et les océans, il est essentiel qu'elle soit intégrale ; elle doit inclure tous les écosystèmes, et nous devons être impliqués dans toutes les actions qui ont un impact sur nos territoires.
- Nous sommes le peuple Raizal, nous avons le sentiment que la réforme ne parle que de la terre et que toutes les mesures politiques nous excluent. Le président a déclaré dans toutes ses interventions que les pêcheurs sont essentiels, que nos pratiques sont importantes, que nous devons être pris en compte, mais nous ne sommes pas inclus dans leurs visions de réparation, de restitution et de justice ; c'est le modèle capitaliste qui continue d'occuper le centre, favorisant une poignée d'individus. Les grandes industries et nous avons obtenu de nombreuses décisions judiciaires importantes, depuis 1991, l'article 310, ainsi que des processus mondiaux. Mais la mise en œuvre est essentielle. Lorsqu'on parle de processus d'achat de terres pour la communauté, les établissements des peuples pêcheurs ne sont souvent pas inclus ; nous parlons également de processus collectifs. Cette fragmentation des terres et les différentes juridictions excluent et marginalisent les peuples pêcheurs. Nous avons également besoin d'un accès au crédit, à la sécurité territoriale pour garantir notre tenure, et à la sécurité sociale pour nos familles.



Michael

- Une approche des pêches fondée sur les droits humains, centrée sur les personnes et les communautés, ce n'est pas par là que les gouvernements commencent. Les gouvernements traitent les pêches comme un secteur et une industrie ; une expression couramment utilisée par les gouvernements est celle d'« économie bleue » ou de « finance bleue », pour équilibrer la croissance économique. Une approche fondée sur les droits humains signifie que l'on part des personnes ; l'idée d'économie bleue est une fantaisie, l'eau, c'est la vie, la gouvernance, c'est la réalité. Des millions de personnes façonnent leur mode de vie en fonction de leur relation avec l'eau ; ce qui est en jeu, ce

sont les moyens de subsistance des populations, le sens de la vie. La dignité et l'autodétermination. Dans un contexte culturel, social et existentiel, les pêcheurs sont au cœur des communautés côtières. Les peuples autochtones et les femmes, qui mènent certains des combats les plus difficiles, doivent s'engager de manière significative auprès des pêcheurs. Donner aux pêcheurs la possibilité de façonner l'agenda et le territoire, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP).

- Les lignes directrices sur la pêche artisanale reconnaissent la pêche comme une approche fondée sur les droits humains. Obliger les gouvernements à respecter leurs obligations est une bonne politique. Comment la mettre en œuvre ? Le problème ne concerne pas seulement les gouvernements ; le problème, c'est la FAO.

Ravadee

- Examiner la loi. Suivre la mise en œuvre.
- Exercer ses droits, c'est aussi se former politiquement pour pouvoir exercer ces droits.
- Unissons notre réseau, solidarité. Recherche-action, renforcement de la solidarité, documentation et renforcement des capacités. Changement de système, peuple uni.

Virgine, WFF

- Nous devons aller au-delà des déclarations générales, vers des engagements assortis de moyens d'évaluer et de suivre leur mise en œuvre. La protection des droits ne peut être obtenue par une simple déclaration.
- Nous avons besoin de la reconnaissance juridique de nos territoires marins et aquatiques en tant que territoires de vie ; il s'agit de la reconnaissance de nos droits coutumiers. Les poissons ne s'arrêtent pas à une frontière ; dans nos océans, nous ne possédons pas de territoires. L'accès et l'utilisation sont régis par les femmes, les pêcheurs et les poissons. Nous disposons de tous ces instruments volontaires, les lignes directrices sur la pêche artisanale, qui constituent une boussole ; nous avons besoin d'indicateurs pour exiger qu'il y ait une feuille de route pour la mise en œuvre.
- Nous constatons l'accaparement des quotas, la spéculation, la corruption dans l'octroi des licences, une planification spatiale marine qui ne tient pas compte du droit au consentement libre et éclairé. Nous avons le droit de gouverner nos pêcheries, de suivre le rythme des poissons, de nos traditions, de cogérer et de produire des connaissances à travers une vision de l'aquaécologie. L'eau, c'est la vie. C'est cela, l'aquaécologie.
- Les réformes devraient garantir la dignité des peuples de pêcheurs et limiter les schémas d'accumulation. C'est ainsi que nous perdons des connaissances précieuses. Nos territoires sont liés à des droits collectifs et intégrés, et cela devrait être pris en compte aux niveaux national et international. Sans justice territoriale, il n'y a pas de réforme agraire pour les peuples de la mer.

## Questions-réponses

Edgar Jay

- Les 4R peuvent se résumer en un seul R : révolution. L'obstacle est institutionnel, ce qui devrait être formulé de manière cohérente, mais les acteurs invités à participer aux processus de réforme agraire appartiennent à l'ancien ordre ; nous devons éradiquer l'ancien modèle, les anciens acteurs. Nous avons les instruments, nous avons nos droits, mais l'autorité chargée de la pêche est un instrument politique de certains sénateurs ; elle est complètement politisée et fonctionne sous la coupe de ces forces.

Paula

- On m'a demandé de résumer toutes les interventions, mais je vais plutôt rebondir sur ce qu'Edgar disait, car c'est essentiel. Nous parlons de la mise en œuvre par la dépossession d'un modèle économique et de certaines élites politiques qui ne sont pas intéressées par la remise en cause de leur contrôle et la transformation des rapports de force. Si nous n'abordons pas cela et ne nous

demandons pas comment suivre cette voie de transformation, alors nous passons complètement à côté de l'essentiel. Nous ne pouvons pas attendre et rester naïfs ; le pouvoir doit se construire à travers des processus de formation politique, à travers la construction d'une solidarité entre les mouvements et au-delà des frontières géographiques. À l'heure où nous parlons, nous assistons à l'intensification de la guerre, nous assistons à l'expansion des investissements dans les énergies fossiles ; en effet, l'année dernière, 85 % des investissements dans les énergies fossiles ont été consacrés à des projets offshore. Cela alimente les crises climatiques, cela détruit la planète ; nous devons relier ces luttes et exiger des actions.

26 février

**Justice climatique et protection de la biodiversité : les arguments en faveur de la réforme agraire**  
Organisé par FIAN et FoEI.

Intervention de Jordan (notes non disponibles).



**Terre, eau et droits territoriaux des peuples autochtones. Réforme agraire et petits pêcheurs.** Organisé par le WFFP avec le soutien de FIAN, TNI et CIP. Animé par Nadine. Intervenants : Laitia Tamata (IITC), Carlos Duarte (UNDROP), Alfonso, Alieu Sowe & Rima Sammader (WFF), Paula Satizábal.

**Land, Water, and Indigenous Territorial Rights. ICARRD+20**  
*Agrarian Reform & Small Scale Fishers.*

|                                                                            |                                                                                                     |                                                                                      |                                                                                                           |                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Carlos Duarte</b><br>Chair-<br>Rapporteur<br>UNDROP<br>Working<br>Group | <b>Alfonso<br/>Simón Raylan</b><br>Ngibe Bugle<br>fisher<br>President<br>SITRAMAR,<br>WFFP Delegate | <b>Paula<br/>Satizábal</b><br>Researcher<br>Marine<br>Governance<br>Group<br>(HIFMB) | <b>Alieu<br/>Sowe</b><br>Africa Region<br>World Forum<br>of Fish<br>Harvesters<br>& Fish<br>Workers (WFF) | <b>Laitia<br/>Tamata</b><br>Traditional<br>Admin Fisher<br>Fiji Community-<br>Based Fisheries<br>Management<br>Representative<br>(IITC) |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Moderated by  
Nadine Nembhard  
Co-Chair, World  
Forum of Fisher  
Peoples (WFFP)

**Febrero 26, 2026  
10:45 AM**  
Centro de Formación de  
la Cooperación Española

FORO MUNDIAL DE PEQUEÑOS PESCADORES  
WORLD FORUM OF FISHER PEOPLES  
FORO MUNDIAL DE PEQUEÑOS PESCADORES

FIAN TNI CIP

A group of people are sitting on a stage in front of a large mural. The mural depicts a coastal scene with a boat and text in Spanish. The text on the mural includes: "EL MUNDO APOYA AL PUEBLO PESADORE", "NGIBE BUGLE", "1 WFFP = FORO MUNDIAL DE LOS PESCADORES", "2 TICCA MESOAMERICA = TERRITORIO DE IDA", "3 COOPESOLIDAR = COOPERATIVA AUTOGESTIONARIA RL", "4 SITR MAN = INDICATO DE TRABAJADORES DEL MAR", and "SOLIDARIDAD CON PESCADORES INDIGENA".

Nadine

- La réforme agraire ne s'arrête pas à la mer.
- L'accaparement des terres affecte les pêcheurs, les mangroves, les territoires maritimes
- Tout comme nous parlons d'agroécologie sur terre, nous devrions parler d'aquacologie dans l'océan.
- Les lignes directrices sur la pêche artisanale constituent un instrument important mais elles n'existent que sur le papier et ne sont pas mises en œuvre.
- Le WFFP travaille avec tous ses groupes de travail pour faire pression en faveur de leur mise en œuvre intégrale.
- Tout comme la réforme agraire exige une redistribution des terres, la réforme aquatique exige une redistribution du pouvoir dans nos océans.
- Nous vous invitons tous à participer à notre contre l'aquaculture industrielle. Invitation ouverte à contribuer par la recherche, le plaidoyer et le soutien.



Laitia Tamata – originaire des Fidji – travaille avec les communautés autochtones pour renforcer la gouvernance autochtone et le régime foncier coutumier sur terre et en mer.

- Différentes visions du développement
- Lorsque le développement se réduit uniquement à des , il devient extractif
- Les positions divergentes ne sont pas toujours contradictoires, elles peuvent être complémentaires : la ne s'oppose pas à la gouvernance étatique, elle peut la renforcer ; les savoirs autochtones ne sapent pas la science, elles la renforcent ; les valeurs spirituelles ancrent les engagements politiques.
- La pluralité est une force.
- Une réforme agraire qui ne s'appliquerait qu'à la terre serait incomplète dans notre contexte agraire.
- Les communautés traditionnelles se battent pour le FPIC.
- Elles sont confrontées à des prix bas, à des intermédiaires abusifs et à une faible reconnaissance de la gouvernance traditionnelle.
- Il ne s'agit pas seulement d'échecs de gouvernance ; ce sont des échecs de la réforme agraire dans les espaces marins.

- Les Fidji débattent actuellement de deux projets de loi : le projet de loi sur les zones d'utilisation marine et le projet de loi sur les droits autochtones. Si les communautés ne participent pas à leur élaboration, ces projets de loi ne feront qu'aggraver la dépossession.
- Les producteurs alimentaires et les pêcheurs doivent s'unir, en affirmant que la faim, la dépossession et l'injustice sont étroitement liées.
- La dent de baleine est utilisée comme moyen d'échange aux Fidji, dans les pratiques culturelles – elle nous rappelle que la gouvernance est éthique et spirituelle.
- Alignons notre travail sur notre rôle traditionnel de gardiens. Une véritable réforme agraire signifie rendre la terre et la mer au peuple, non seulement en titre mais aussi en pouvoir.
- Le plus grand défi : avoir accès à des informations opportunes et compréhensibles. Les décisions sont souvent prises rapidement, dans un langage technique, et ne sont communiquées qu'après coup. Cela rend difficile la consultation en interne et l'expression d'un véritable consentement.
- Victoire : nous ne restons plus silencieux, les communautés se mobilisent, affirment notre position, posent des questions difficiles. Nous insistons pour que nos voix soient entendues.
- Nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que cela ne s'arrête pas là.



Alfonso Simon, Panama, WFFP : Histoire de la cogouvernance entre les pêcheurs autochtones et le gouvernement

- Salutations au créateur des cieux et de la Terre, ainsi qu'à toutes les personnes présentes ici.
- Les peuples autochtones du Panama jouissent de leur propre autonomie. L'autonomie du Panama est régie par la loi n° 10 de la Charte organique. Les peuples autochtones d'une région, l', vivent entièrement de la pêche. En 2010, le gouvernement, en collaboration avec l'organisation internationale des pêcheurs, a signé cette déclaration. Mais notre peuple n'a été consulté d'aucune manière.
- Cela s'est produit à maintes reprises, avec tous les peuples autochtones du Panama. Le Panama compte 7 peuples autochtones. Les Ngäbe Buglé sont les plus nombreux. L'accord signé a causé de réels problèmes aux pêcheurs. Dans la région, nous sommes soumis à une interdiction naturelle, que la nature nous impose – nous avons notre propre environnement naturel, la pluie, le vent, les courants et le mauvais temps qui nous empêchent parfois de nous rendre en mer.
- En 2025, le ministère de l'Environnement a annoncé qu'il allait fermer l'île et les pêcheries du peuple Ngäbe Buglé. Mais en tant que pêcheurs de cette région, nous n'aurions jamais pensé que nous en arriverions là.

- La pêche a été fermée, provoquant la famine. Sur toute la côte, plus de 67 communautés ont été touchées, et 321 communautés ont subi des répercussions indirectes. La pêche est une force dans notre secteur.
- L'argent que nous tirons de la pêche sert à tout.
- Nous avons peur de la mise en œuvre du mécanisme 30X30. Nous, les peuples autochtones, n'utilisons absolument pas de technologies de pêche industrielle. Il y a 9 mois, une entreprise est venue pêcher avec des filets, en utilisant du matériel de plongée ; nous savons que si nous autorisons cela, dans quelques mois, tous les poissons auront disparu. Nous parlons de « bancs » – les zones où nous allons pêcher. Nous avons un nom pour chaque « banc ». Nous pêchons uniquement en plongeant, à la force de nos poumons. Notre pêche est une pêche de subsistance familiale.
- L'objectif 30X30 nous exclurait. Nous avons des endroits spécifiques où la force naturelle de nos poumons nous permet d'aller au fond de l'océan – mais cela ne dépasse pas une certaine profondeur. Cela signifie qu'à 9 ou 12 mètres, nous trouvons nos zones de pêche. Nous n'utilisons aucun autre engin de pêche.
- Quand il y a du mauvais temps ou d'autres événements nationaux, pendant 25 ou 30 jours, nous ne pouvons pas pêcher. C'est pourquoi nous avons toujours des produits à vendre. À cause de tous les problèmes que nous vivons, le ministère a fermé la seule île que nous avons pour pêcher. C'est la seule chose dont nous vivons. Comment allons-nous nourrir nos familles ? Éduquer nos enfants ?
- Légalement, il ne reste plus que 4 jours pour que nos enfants aillent à l'école, mais ils n'ont ni matériel ni fournitures scolaires, car leurs parents sont paralysés.
- Que pouvons-nous faire ?



Carlos Duarte, UNDROP

- Le groupe de travail est actif depuis 2018. Son travail et le document qu'il a produit sont très importants, car ils ont été portés par les mouvements sociaux. Ceux-ci ont joué un rôle majeur dans l'élaboration de cette déclaration.
- La réponse à cette question est très simple : pourquoi continuons-nous à déposséder les peuples autochtones et les paysans, alors qu'il existe un précédent juridique qui les protège ? Ces outils juridiques ne suffisent pas.
- Nous ne disposons pas seulement de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Il existe une tension conceptuelle et formelle. Notre camarade des Fidji l'a très bien expliqué : pour les communautés autochtones du monde entier, l'espace n'est pas seulement un lieu, c'est un espace de vie, un territoire. Cette notion conceptuelle de « territoires » est difficile à comprendre pour les États-nations et même pour les organisations

multinationales – nous avons une conception individualiste de la propriété, une idée très ancrée de la domination sur la propriété. Comprendre les droits fonciers collectifs est un véritable défi.

- Certains des plus grands espaces de dépossession sont les terres communales et ancestrales. Les États-nations les considèrent comme des territoires vides, qui peuvent être appropriés et mis à profit au service de l'économie. C'est un gros problème.
- Si ce problème se pose sur terre, il est encore plus grave dans les océans. On ne comprend même pas la notion de propriété collective sur terre. Il y a un travail énorme à accomplir.
- La réforme agraire ne concerne pas seulement la propriété du territoire – nous en avons pris conscience grâce à la manière dont les communautés ont fait valoir cette idée.
- La réforme agraire devrait porter sur les territoires ; c'est un esprit que l'on retrouve dans l'UNDROP, qui met en évidence la relation symbolique à l'espace – par exemple à l'article 17 où l'on parle de terres et de ressources : le territoire.
- Le deuxième défi est d'ordre procédural : nous ne comprenons pas l'ampleur de la dépossession qui existe sur les territoires aquatiques. Nous ne disposons d'aucune mesure de la contribution alimentaire des communautés de pêcheurs à l'échelle mondiale. Nous ne connaissons pas l'ampleur de cette dépossession.
- Dans un monde où 700 millions de personnes souffrent de la faim, nous ne savons pas quel est l'impact des pêcheurs sur l'alimentation des populations.
- Il est important que les agences multilatérales et les États progressent sur ce point.
- Les archives sur les peuples de pêcheurs sont très limitées et couvrent presque exclusivement la pêche industrielle.
- Les agences multilatérales ont du mal à intégrer l'UNDROP et l'UNDRIP dans leur travail car elles considèrent l'espace comme un espace de production, et non comme un espace territorial et un espace de liens profonds.
- Même avec une législation active et bien établie, fondée sur la force de l'histoire et du droit, cette région attribue l'usage de la zone maritime aux îles locales.
- Le Panama a établi un protocole de consultation des peuples autochtones, mais le gouvernement panaméen ne l'a pas respecté.
- Aujourd'hui, nous voyons des pêcheurs autochtones au bord de la famine.
- Il existe désormais une troisième tension entre les droits sociaux et économiques et la préservation de la nature. Aujourd'hui, la défense de la nature et la défense des droits des personnes semblent être des agendas contradictoires.
- Un nombre croissant de personnes engagées dans des mouvements sociaux sont criminalisées, persécutées, ou disparaissent. Les chiffres officiels le montrent : 88 % des personnes persécutées vivent dans des zones rurales et défendent leurs terres, leurs territoires, les droits des peuples autochtones et les droits des paysans.
- Je pense qu'il est important de travailler sur ce point, car il semble que ces législations collectives progressent beaucoup. La législation environnementale reste figée dans la pratique.
- Aujourd'hui, nous sommes face à un écologisme hégémonique où il semble important de préserver la nature mais pas les personnes, alors que ce sont ces personnes qui ont historiquement préservé cette terre.
- C'est un vaste champ d'action, qui ne concerne pas seulement la terre, mais la vie collective sur cette terre.
- Procédural, car il n'y a pas d'informations sur les agriculteurs et les pêcheurs autochtones.
- Travailler sur la manière dont les communautés et la nature vont de pair.
- L'article 1 de l'UNDROP et l'UNDRIP doivent aller de pair – nous ne pouvons pas considérer les droits des peuples autochtones comme distincts des droits des travailleurs ruraux. Nous ne pouvons pas diviser les communautés vulnérables, sinon les efforts visant à leur faire perdre leurs territoires continueront d'avancer.

Rima, jeune membre du WFF

- Protéger et restaurer les mangroves de l'Inde et les pêcheurs artisanaux qui en dépendent. Elles constituent une infrastructure culturelle vivante : elles absorbent les ondes de tempête, retiennent les sédiments, stockent les nutriments, protègent des millions de personnes vivant dans les zones côtières et soutiennent les moyens de subsistance.
- Investir dans les mangroves, c'est investir dans un développement rural résilient.
- Le plus grand écosystème de mangroves continu d'Inde.
- La dégradation des mangroves fait baisser les prises.
- La cogestion des ressources par les communautés donne de meilleurs résultats.
- L'implication des jeunes crée des emplois locaux et favorise une gestion responsable à long terme.
- Action sociale et économique.
- Gestion conjointe par les communautés. Donner aux communautés les moyens de gérer les mangroves, les côtes et les écosystèmes.
- Restauration et inclusion sociale : travailler avec les communautés de pêcheurs locales, y compris les jeunes.
- Renforcer la résilience face à l'élévation du niveau de la mer.
- Soutenir l'écotourisme, y compris l'aquaculture durable, pour augmenter les revenus sans exploitation.
- Soutenir les entreprises dirigées par des femmes.
- Permettre aux communautés d'accéder à un financement climatique durable.
- Renforcer la lutte contre la pêche illégale à grande échelle et la pollution.
- Investir dans l'apprentissage écologique à long terme et la recherche participative.
- La cogestion communautaire des mangroves fonctionne : meilleure résilience et captures plus importantes, biodiversité améliorée, avantages sociaux.
- Traiter la question des conflits d'utilisation des terres.
- Les mangroves devraient être reconnues comme une infrastructure essentielle au développement rural durable.
- Les mangroves illustrent la relation entre les territoires, les communautés et les moyens de subsistance.
- Impliquer les petits pêcheurs et les jeunes dans la protection des écosystèmes qui les font vivre.
- Faisons de l'CIRADR 20 un espace où nous passons de la reconnaissance à l'action, afin de garantir que les mangroves et les populations qui en dépendent prospèrent ensemble.

Nadine : Comment les mangroves comblent le fossé entre la terre et l'eau.

Alieu Sowe, WFF, Gambie – Lignes directrices sur la pêche artisanale. Que sont les lignes directrices sur la pêche artisanale et quels défis les États rencontrent-ils pour les mettre en œuvre ? Que sont les lignes directrices sur la pêche artisanale, ce cadre de suivi de la pêche artisanale élaboré par l'CIP et la FAO ? Que se passe-t-il dans ce domaine ?

- Malgré les ressources importantes mobilisées par la FAO et d'autres acteurs, beaucoup d'entre nous, même ici, ne connaissent pas les Directives sur la pêche artisanale – le discours tenu en notre nom n'a pas suscité d'engouement parmi les parties prenantes.
- Pour mieux comprendre ces lignes directrices, nous sommes confrontés à plusieurs défis structurels qui persistent.
- Et ce, malgré leur adoption et certains efforts (inégaux) de mise en œuvre.
- Premièrement, leur caractère volontaire limite leur transposition dans la législation nationale, ce qui nous a rendu plus difficile la tâche de pousser les gouvernements nationaux à les adopter.

- Deuxièmement, la volonté politique fait défaut face aux puissants intérêts industriels et financiers. Nos gouvernements cèdent le pouvoir aux multinationales.
- Troisièmement, l'absence de budgets nationaux dédiés à la mise en œuvre : dans la plupart des pays, les ministères de la pêche, de l'environnement, etc. n'allouent pas de budget à cet effet.
- Quatrièmement, les mécanismes de responsabilité et de suivi sont faibles – il n'y a guère de moyen de savoir si nos gouvernements agissent réellement en ce sens. Nous faisons beaucoup de bruit, mais y a-t-il une véritable responsabilité ?
- Cinquièmement, la participation réelle des organisations de petite taille aux politiques de réforme nationales est limitée. Combien d'entre nous sont invités par nos ministères à participer à des consultations sur les réformes de l' e des politiques ? Dans de nombreux pays, les lignes directrices sont mentionnées dans les déclarations politiques, mais n'ont conduit à aucune transformation réelle des droits et des moyens de subsistance.
- Que faut-il changer ?
- Pour que les lignes directrices aient un effet transformateur plutôt que symbolique, plusieurs mesures sont indispensables :
- Il faut intégrer ces principes dans les cadres juridiques nationaux. Nous avons besoin d'une consultation collective.
- Il faut traduire les lignes directrices sur la pêche artisanale dans les langues locales. Nous devons mobiliser des fonds pour des campagnes sur la mise en œuvre de la pêche artisanale
- Nous devons produire des ressources audio et vidéo présentant les points clés des Lignes directrices, afin qu'elles touchent un public plus large.
- La FAO est présente dans toutes nos régions et dans presque tous nos pays ; cela représente potentiellement une opportunité extraordinaire. L'CIP et la FAO nous soutiennent. Le WFFP compte plus d'un million de pêcheurs membres – nous avons la capacité de toucher un large public.
- Nous sommes connectés à des réseaux mondiaux et régionaux.
- L'UA doit rendre ces questions pertinentes – tout comme d'autres organismes régionaux similaires.
- Nous devons renforcer la coordination entre les différentes organisations travaillant sur les Lignes directrices relatives à la pêche artisanale, comme le WFFP l'a fait jusqu'à présent.
- La collecte de données sur la situation de la pêche artisanale est très importante.
- Nous disposons de groupes consultatifs régionaux dans trois régions – nous pouvons, en tant que mouvements, tirer parti de cette situation pour renforcer ces groupes et en faire notre porte-parole.
- À cet égard, le GSF va dans le même sens : il s'agit d'une initiative que les pêcheurs ont approuvée pour renforcer la mise en œuvre des Lignes directrices sur la pêche artisanale.

Paula Satizábal, Colombie/Allemagne, militante et universitaire : quelles sont les différences entre les droits fonciers sur la terre et sur l'eau ? Comment pouvons-nous obtenir une meilleure reconnaissance des droits des pêcheurs sur les territoires ?

- La différence entre les territoires terrestres et maritimes est politique et sociale, et non naturelle.
- Les propriétés privées et publiques se chevauchent sur terre – c'est complexe, mais visible.
- Rapport récent de Michael Fakhri, Rapporteur spécial : 20 % des terres sont des terres publiques – seules 8 % sont officiellement reconnues comme territoires. Une mosaïque profondément inégale, mais que nous pouvons nommer et rendre visible.
- Les territoires aquatiques sont beaucoup plus opaques, les populations en sont exclues.
- Dans les mers et les eaux continentales, la propriété privée se manifeste de nombreuses façons – des régimes fonciers organisés visent à déplacer les communautés côtières et riveraines.

- Certaines politiques étatiques définissent les terres publiques, notamment sous forme de zones économiques spéciales – les États ont la capacité d'accorder aux entreprises l'usage exclusif de zones spécifiques. Ces territoires sont réduits à un usage économique – permis de pêche, concessions pour l'exploitation pétrolière, quotas de pêche, exploitation des hydrocarbures – ces schémas transforment ces territoires complexes en espaces où certains acteurs s'approprient les lieux sans tenir compte des droits de la communauté.
- À cela s'ajoutent les concessions de conservation – de nouvelles formes de contrôle territorial qui excluent les communautés et ne nous permettent pas de comprendre le statut territorial ni de protéger nos territoires. Aucune compréhension du rôle vital que jouent les communautés de pêcheurs dans la reproduction de la vie elle-même sur ces territoires. Différentes licences accordées dans différents territoires. De nombreux organes différents s'imposent, par des voies maritimes et autres. Ce qui manque ici, c'est la reconnaissance des territoires aquatiques dans ces espaces nuancés pour leur donner une légitimité
- Augmentation du nombre de lois et de décrets interdisant ou réglementant l'activité de pêche.
- Les pêcheurs sont présentés comme responsables de la destruction des écosystèmes aquatiques plutôt que reconnus comme titulaires de droits coutumiers.
- Il se passe bien d'autres choses dans cette mosaïque – compagnies pétrolières, expansion urbaine, pollution – qui ne sont pas prises en compte car la compréhension est cloisonnée en secteurs.
- Cela conduit à des processus de criminalisation et de militarisation, comme l'a souligné Alfonso.
- En matière de réforme agraire, cette complexité n'est pas prise en compte – nous disposons de nombreuses données sur la concentration foncière mais, comme l'a mentionné Carlos, nous ne disposons pas des données nécessaires pour comprendre combien de personnes issues de communautés es sont déplacées de leurs territoires maritimes. Les données sont éparpillées et dispersées – lors de cette conférence, nous avons besoin d'un programme pour les systématiser rigoureusement.
- Les communautés engagent des procédures judiciaires pour faire valoir leurs droits, ce qui est très éprouvant. Lorsqu'elles obtiennent gain de cause, elles ne bénéficient pas nécessairement d'une protection réelle.
- Quelles stratégies adopter pour aller de l'avant ? Lorsque nous réfléchissons à la recherche, nous pouvons briser ce clivage et placer les luttes des pêcheurs au premier plan des luttes pour la réforme agraire, et nous informer sur les processus et les stratégies utilisés par les mouvements pour défendre leurs droits territoriaux.
- En Amérique latine, les communautés de pêcheurs sont aux prises avec des processus et des idées politiques – elles ont engagé des procédures judiciaires qui, en fin de compte, sont fondamentales pour protéger la vie, mais s'inscrivent dans l'architecture très complexe de la propriété.
- L'autre aspect de la propriété qui revêt une grande importance concerne les normes : nous avons évoqué différents instruments et mécanismes de protection pour revendiquer et prendre en compte les droits territoriaux, et pour relier ces outils dans un processus visant à faire valoir les droits des communautés de pêcheurs.
- Les pêcheurs ont le droit d'être au centre de tous ces processus. Les exemples des communautés de pêcheurs ont montré comment ces stratégies ont été mises en œuvre. L'un des plus grands vides concerne la mise en œuvre et le suivi. Il est important de relier ces luttes à celles des paysans, des travailleurs, des peuples autochtones et des éleveurs.
- Je tenais également à mentionner le rapport de Francesca Albanesi sur les droits humains dans les territoires occupés de Palestine – elle parlait d'une entreprise près de Santa Marta, de la manière dont le charbon est acheminé vers Israël et alimente le génocide – ce rapport a été utilisé par Petro pour mettre fin à cette relation commerciale. Historiquement, les pêcheurs de Don Jaca (Colombie) ont mis en lumière ce commerce destructeur.

- Il faut relier les luttes menées dans différents territoires, pour soutenir tous les mouvements et construire une solidarité internationale. Il faut également relier ces processus aux « 4R » (Ruralisation, Réforme agraire, Réorganisation, Réorientation) promus par les mouvements comme étant au cœur de la réforme agraire, et réfléchir à la manière dont ils prennent forme dans le domaine de l'eau et des océans.

#### Questions-réponses

- Nous apprécions le point de vue selon lequel il faut rendre visibles les territoires en incluant les océans, sans s'arrêter à la côte. Si nous devons parler de réforme agraire, nous devons également parler de l'océan, inclure les écosystèmes marins dans notre conversation sur les écosystèmes agraires. Les communautés de pêcheurs peuvent tirer parti de cette reconnaissance. C'est la seule façon de renforcer les Directives sur la pêche artisanale et d'assurer leur mise en œuvre.
- Le mouvement des éleveurs est très enthousiaste à l'idée de voir la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale. Nous voulons connaître votre expérience quant à leur application directe pour répondre aux besoins des pêcheurs. Jusqu'à présent, la FAO ne prend pas au sérieux les directives volontaires qui s'appliquent à nous.
- Représentant d'un mécanisme de participation – nous sommes à un tournant où un conflit mondial pourrait éclater. Que faisons-nous depuis nos territoires pour faire pression sur nos gouvernements concernant l'utilisation de l'eau ? L'eau est une ressource vitale.

#### Plénière de la FAO sur l'eau

Libia, Colombie

- L'eau est le fondement de la culture et de la vie. Ce n'est pas seulement une ressource économique ; c'est un droit humain et un bien commun. Intégrer la terre et l'eau : il ne peut y avoir de réforme agraire sans aborder la question de l'eau. Territoires de subsistance et de reproduction.
- Nous, pêcheurs et pêcheuses, devons être reconnus comme des acteurs politiques qui se mobilisent pour la souveraineté alimentaire. Le secteur de la pêche fait partie de la réforme agraire.

27 février

#### La réforme agraire intégrale que nous revendiquons : nos propositions concrètes pour l'ICCARD+20

Organisé par LVC, animé par Josana, intervention de Daouda



Daouda

Chers camarades, partenaires et amis du mouvement des communautés de pêcheurs, des mouvements et des alliés. C'est un honneur d'être parmi vous pour briser la dichotomie terre-mer

et déclarer haut et fort que, pour les pêcheurs artisanaux, la terre et l'eau constituent un seul et même territoire de vie, de culture et de souveraineté. Nous sommes réunis ici aujourd'hui à un moment décisif. À la 2e Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural – CIRADR+20, organisée par le gouvernement colombien, que nous remercions. L'CIRADR+20 ouvre une fenêtre politique unique. Unique, car elle nous permet de remettre sur la table une vérité qui a été ignorée trop longtemps : les réformes agraires qui ne reconnaissent pas la zone côtière, les zones de débarquement, les mangroves, les terres associées et les eaux de pêche sont des réformes incomplètes et injustes. Pour les pêcheurs, cette conférence n'est pas un événement technique. C'est un champ de bataille. C'est l'occasion d'affirmer, avec force et conviction, notre vision. Nous, les communautés de pêcheurs, avons des droits historiques sur nos territoires intégrés, et ces droits doivent primer sur les intérêts privés, les politiques extractives et les décisions imposées d'en haut.

ICCARD+20 est une occasion historique d'affirmer la vision des pêcheurs. Une réforme des territoires qui inclut les zones côtières, les terres associées, un accès sécurisé à l'eau et la souveraineté communautaire. La loi n'est pas neutre ; elle a trop souvent été utilisée pour déposséder les pêcheurs. Elle peut et doit être réorientée pour protéger nos territoires terrestres et maritimes intégrés.

Le contrôle des territoires est toujours politique. Lorsque les pêcheurs ne décident pas, d'autres le font à leur place.

Une réforme sans exclusion, pour une justice territoriale qui inclut pleinement les pêcheurs artisanaux.

Nous, les pêcheurs artisanaux du CNPS et membres du WFFP, affirmons notre droit de vivre, de travailler, de gérer et de défendre nos territoires de pêche, marins et aquatiques. Lors de l'CIRADR+20, nous exigeons la reconnaissance pleine et entière de nos droits dans toutes les discussions sur les réformes foncières et territoriales.

1. Nos territoires sont notre vie. Les mers, les rivières, les lacs, les lagunes, les mangroves et les zones côtières ne sont pas de simples ressources. Ce sont les territoires dans lesquels nous vivons. Ils incarnent notre histoire, notre identité, nos savoirs traditionnels et notre souveraineté.

Nous rejetons fermement l'accaparement de nos côtes et de nos eaux par des projets d'extraction, de tourisme, d'énergie ou de conservation menés sans consultation ni consentement ; c'est une injustice. La privatisation des zones de pêche au profit de l'aquaculture industrielle. La criminalisation de nos pratiques coutumières.

2. Une réforme agraire sans les peuples de pêcheurs est une réforme incomplète

Historiquement, les politiques de réforme agraire ont exclu les communautés de pêcheurs artisanaux, ignorant la dimension aquatique des territoires. Il est inacceptable que les ministères de l'Agriculture discutent de la réforme agraire sans impliquer les ministères de la Pêche ni consulter les pêcheurs.

Nous exigeons la reconnaissance des droits fonciers coutumiers collectifs de nos communautés de pêcheurs. L'intégration officielle des petits pêcheurs dans toutes les politiques de réforme agraire et de gouvernance territoriale. Une gouvernance participative et démocratique des zones côtières et aquatiques.

3. Nous appelons à la création d'un forum spécifique au sein de l'CIRADR+20 afin d'aborder les formes de pêche et de régime foncier propres aux petits pêcheurs. Les impacts de l'aquaculture industrielle. La reconnaissance des Lignes directrices sur la pêche artisanale comme référence politique.

#### 4. Lutter contre le changement climatique, c'est protéger les territoires des pêcheurs

Le changement climatique affecte gravement nos communautés : érosion côtière, salinisation, diminution des stocks, catastrophes naturelles. Pourtant, nous faisons partie de la solution. Nos pratiques sont durables ; nos systèmes alimentaires sont résilients. Nous exigeons des politiques climatiques fondées sur les droits qui intègrent les savoirs autochtones et les pratiques de pêche artisanale. Un accès prioritaire aux zones de pêche traditionnelles. Un financement climatique pour les communautés de pêcheurs artisanaux, et non pour les multinationales de l'aquaculture.

5. Unis avec les agriculteurs, les peuples autochtones et les communautés forestières  
Notre lutte est commune. La réforme agraire du XXI<sup>e</sup> siècle doit être territoriale, pluraliste et démocratique. Nous soutenons une vision holistique des territoires, dans laquelle la pêche, l'agriculture, les forêts et les eaux sont indissociables.

6. Nous appelons les États, la FAO, le CSA et les institutions internationales à reconnaître les petits pêcheurs comme des titulaires de droits à part entière dans toutes les discussions sur les terres et les territoires.

- Inclure une section spécifique sur le régime foncier de la pêche dans les conclusions de l'CIRADR+20.
- Intégrer les résultats de l'CIRADR+20 à l'ordre du jour du COFI.
- Financer les organisations de petits pêcheurs afin de leur permettre de participer à l'élaboration des politiques nationales et internationales.
- Mettre fin à l'impunité pour l'accaparement des zones côtières et aquatiques.

Nous n'accepterons pas d'être relégués une fois de plus à la marge. L'CIRADR+20 doit marquer un tournant pour les peuples de la mer, des rivières et des lacs. Nous sommes des acteurs politiques, économiques, écologiques et culturels. Nous voulons une réforme, mais pas sans nous. Pas de réforme agraire sans réforme de la pêche. Pas de souveraineté alimentaire sans territoires pour les petits pêcheurs.

Chers amis, la mer n'est pas un vide. La terre n'est pas une frontière. Nos territoires ne sont pas des marchandises. Ils sont patrimoine, dignité, mémoire et avenir. Faisons entendre nos voix, consolidons notre expertise en matière d' , et faisons de l'CIRADR+20 un tournant vers la reconnaissance pleine et entière des droits des communautés de pêcheurs.



## Réforme agraire dans le maritorio

Paola Garces

- Le maritorio s'inspire d'autres processus au Chili. Nous devons ouvrir le débat autour de ce concept et nous demander si nous voulons présenter une proposition différente.

Moenieba Isaacs

- Le concept de maritorio me touche. L'océan n'est pas un espace vide — il assure des moyens de subsistance. La relation entre la terre et l'eau, le maritorio selon les propres termes de nos peuples, et non dans le cadre du débat architectural chilien. La relation entre l'eau, la terre et les océans.

Vladimir – PCN

- Nous venons d'un territoire de rivières, de savanes, de plaines inondables et de mers. Nous sommes en dialogue avec l'État, qui examine le débat agricole et la possibilité de titrer ces territoires et d'en réglementer l'usage. La discussion se fait avec l'autorité des parcs nationaux. Ce territoire, c'est tout — il est complet. Il ne s'agit pas seulement de nourriture ; il s'agit de culture et de mouvement. Ils le privatisent, l'armée fixe les horaires. Par exemple, pour aller à une fête d'anniversaire, il faut respecter les horaires de transport. Tout cela doit être pris en compte dans cette discussion. Les pêcheurs doivent porter une carte d'identité. Comment ont-ils commencé à nous vendre l'idée que nous devions vendre à la ville et au marché, puis nous ont-ils vendu des conserves de sardines et de thon ? Il ne s'agit pas seulement de production — il s'agit de débattre de la situation globale : le Pacifique, les Caraïbes. Nous perdons notre autonomie territoriale.

Karen – Piangueras

- Le sujet de la réforme agraire, dont le lien est défini par le terrestre – parcelles, redistribution, formalisation, réglementation –, relève du langage juridique. Il y a beaucoup à réfléchir en termes de défi de politique publique.

Jairo

- Les droits territoriaux, du point de vue du peuple Raizal, en dialogue avec l'ensemble des Caraïbes. Nous devons revenir au processus de conquête et de colonisation. Les colonisateurs n'étaient pas en bons termes avec la mer. Notre mentalité est différente : nous sommes plus mer que terre. Ce n'est pas la façon de penser des peuples andins. Nous dépendons du maritorio : notre mobilité, nos relations avec nos voisins, avec nos frères et sœurs, avec les Caraïbes. Nous devons rompre avec la mentalité colonialiste. Rompre avec la vision purement terrestre. La réforme agraire de 1990 a établi des sujets d' s de titres collectifs. L'attribution des titres n'incluait pas la mangrove — une séparation écosystémique — alors que les peuples intègrent tout cela.

Miguel

- L'attribution de titres fonciers collectifs est un droit fondamental au territoire, et non à la mer ou à la pêche artisanale. Comment le droit fondamental au territoire des peuples autochtones devrait-il s'étendre aux mers et les inclure ? Les rivières ont progressivement été reconnues comme des entités vivantes. La suite logique est de considérer les mers de la même manière. Comment traduire cette volonté politique en pratique sur le terrain ? L'arrêt C-056 établit que toute la mer entourant San Andrés appartient au peuple raizal. La réserve du Tournesol existe, mais nous n'en sommes pas encore au stade de la mise en œuvre. Les mers comme les rivières font partie des territoires des communautés ethniques, et le traitement de ces espaces doit donc comporter une dimension ethnique. Il y a une reconnaissance, mais la culture sans pouvoir n'est que du folklore. Il doit y avoir une composante de gouvernance — si nous ne

pouvons pas prendre de décisions, ces chiffres ne signifient rien. La culture doit être reconnue au sein des espaces, et les usages ancestraux doivent être pris en compte. Il n'y a pas d'alignement entre le droit de l'État et le droit ancestral.

- En matière de réforme agraire, l'objectif est de rompre avec le système *des latifundios*. En mer, c'est différent : s'il y a reconnaissance, cela nous donne le pouvoir de mettre en pratique ce que nous pouvons garantir — l'usage exclusif de la pêche artisanale. Les modèles extractivistes n'ont pas leur place dans une réserve de biosphère. Nous ne parlons pas d'une titrisation complète — nous avons besoin d'un traitement collectif. L'ensemble du territoire Raizal est un territoire ethnique. Qui supporte les coûts d'une aire marine protégée ? Comment cela doit-il être pris en compte dans le cadre du 30x30 ? Cela doit être réexaminé au regard de l'agenda — pour certains, c'est une forme de privatisation et d'extractivisme.

#### Moenieba

- La culture protège les ressources. Le Cadre mondial pour la biodiversité fixe un objectif « 30x30 » — 30 % de la planète consacrés à la conservation — dans les zones où vivent les pêcheurs et où ils exercent leurs droits de pêche. Financement par des fondations, financement des AMP. Si le Cadre mondial pour la biodiversité relie la terre, l'eau et la mer, pourquoi la réforme agraire ne fait-elle pas de même ? Quand on observe la terre et la mer, on voit que l'objectif est d'expulser les populations pour ensuite commercialiser ces espaces au profit d'un tourisme de luxe. C'est ainsi que la conservation s'installe insidieusement. La conservation, c'est l'accumulation. Les pêcheurs sont criminalisés.
- La conservation dépossède, déplace et marginalise à travers les zones protégées. La violence est souvent insidieuse : on vous prive de votre dignité, on confisque votre matériel, le poisson que vous avez pêché. C'est la violence que l'État déploie par la criminalisation, liée à la militarisation et aux méthodes militarisées de défense des terres. Nous devons décortiquer la conservation pour ce qu'elle est.
- Elle suggère d'institutionnaliser le maritorio. La Colombie respecte les ODD. Duque a été le seul à les avoir remplis. [Référence au] District de gestion intégrée de Yuruparí-Malpelo.

#### Paola

- La pêche comporte de nombreuses dimensions politiques, éthiques et existentielles — elle ne devrait pas être fragmentée. De n'importe quel point de la mer autour de Providencia, on peut voir la terre, et vice versa. Comment reconnaissons-nous la présence des femmes dans ces espaces ? Mon arrière-grand-mère est venue par la mer et est repartie par la mer — elle a navigué, elle s'est construit une vie. Nous ne connaissons pas les histoires des femmes qui nous ont précédées ; les histoires des femmes n'ont pas été documentées. Les hommes se voient entre eux et ne voient pas les femmes. La pêche, ce sont des relations qui s'entremêlent — depuis la planification de la sortie de pêche jusqu'à la discussion du budget, le tout dans une relation de bienveillance, autour d'un repas chaud. La pêche, c'est aussi le réconfort et le plaisir. C'est un lieu de pouvoir. Quand un pêcheur part pêcher et qu'une pêcheuse fait de même, le poisson se porte bien — le conflit porte sur qui aura le droit d'en profiter. Ils nous repoussent — nous qui sommes sur la terre ferme — en nous demandant qui nous sommes pour parler de pêche. Avons-nous ou non un droit à la mer ? La voyons-nous ? La ressentons-nous ? À qui appartient la mer ? Nous sommes des sujets de la ruralité, et la mer est ruralité. La pêche n'est pas simple — elle est complexe et relie même les personnes qui ne pêchent pas.
- Récemment, nous nous sommes réunies et quelqu'un a demandé pourquoi nous nous réunissions. Ils nous demandent qui nous sommes ; nous leur demandons qui ils sont. Quand on parle des femmes, c'est à travers le prisme du fantasme. Nous sommes 36, et il y a beaucoup d'autres femmes qui se démarquent. Ce que les femmes partagent, c'est la lutte pour l'espace. La plage est occupée — si vous pêchez sur la plage, il n'y a pas de place. Nous avons besoin d'autres voies dans la réforme agraire. Nous sommes une destination touristique ; nous avons laissé d'autres s'emparer du tourisme et nous chasser de certains espaces. En ce sens, il y a des

gens sur la plage — des femmes rurales — et on peut nous voir de multiples façons. Nous n'avons pas à nous justifier auprès de qui que ce soit. Cela n'existe pas — revendiquons les espaces qu'on nous dit ne pas être pour nous. Cela fait partie du débat : pêcher sur la plage, la pêche interrompt la privatisation. La pêche telle qu'elle est conçue en dehors de la militarisation. Si les ressources existent, c'est parce que nous avons su en prendre soin. Nous n'avons pas exploité ces ressources. Certains hommes partent pêcher, les femmes restent pour s'occuper des enfants — les rôles de genre doivent être pris en compte.

- Les questions transfrontalières. Les accords entre États.

#### Jairo

- Les écosystèmes ne peuvent être fragmentés et déconnectés de tout le reste. Nous sommes plus mer qu'îles. La prolifération des AMP — les grandes AMP sont particulièrement courantes dans les petits États insulaires. Les grands États ou « grands États océaniques ». Nous devrions mettre l'accent sur ce potentiel. Il s'agit de mettre en avant la puissance de ces grands États océaniques — un potentiel qui doit servir la survie et la pérennité des peuples. Conservation et souveraineté. Zéro pêche industrielle — c'est une surexploitation du territoire. La nécessité d'exercer la souveraineté n'est pas seulement un discours romantique ; elle exige beaucoup, et la technologie joue ici un rôle clé : drones, satellites.
- PCN Pour qui conservons-nous, et dans quel but ? Les parcs ont été créés dans des lieux où des communautés existaient déjà. Nous demandons que la mer soit titrée parce que nous en sommes les propriétaires. En 1995, nous ne savions pas comment obtenir la titrisation collective — maintenant nous le savons. Il en va de même pour la mer. Nous nous retrouvons empêtrés dans tous ces cadres. Les hectares que nous avons perdus et qui nous ont été pris. Comment avancer — même avec un décret de titre collectif pour la mangrove — sur la question transfrontalière ? Est-ce quelque chose sur lequel nous n'avons pas réussi à progresser ? Ces frontières finissent par nous diviser. Les pêcheurs industriels partent tôt, restent en mer et pêchent dès que le moratoire prend fin — alors, pour qui préservons-nous ?

#### Miguel

- De quoi disposons-nous ? La Constitution, la consultation préalable, la Convention de l'OIT et les décisions judiciaires de la Cour constitutionnelle. Que manque-t-il ? La volonté politique — les choses fonctionnent sur la base du populisme. Le capitalisme se réinvente à travers l'économie bleue et verte — ce sont des diversions. Les gens sont victimes de discrimination parce qu'ils sont pauvres. Le débat doit s'ancrer dans l'économie et la cogouvernance. L'exemple de La Haye : l'État ne voulait pas inclure la population de Raizal — il nous a fait participer dans un rôle purement décoratif.

#### Moenieba

- La justice bleue est un contre-récit. Au-delà de ce que prévoit la Constitution, il existe également des cadres internationaux — les directives volontaires sur la pêche et les terres, et les Directives sur la pêche artisanale. Nous devrions remettre en question leur format volontaire. Quelles sont les perspectives mondiales ? En matière de droits, la conformité est obligatoire ; lorsque nous examinons les instruments volontaires, nous devons nous demander : volontaire ou obligatoire ? Nous devons nous interroger sur les enjeux d'économie politique. La FAO promeut l'économie bleue, la transformation bleue, l'initiative 30x30, ainsi que les Directives sur la pêche artisanale. Il est important de réfléchir à la solidarité — aux mouvements de solidarité dans une perspective agraire. Nous avons un long chemin à parcourir. Nous ne pouvons pas nous limiter à simplement mentionner les pêcheurs — il faut aller bien au-delà.
- Les pêcheurs se mobilisent. La lutte pour le droit d'accès est cruciale — les notions d'équité, d'accès, de reconnaissance, de consentement libre, préalable et éclairé, et de réglementation. La justice consiste à protéger des groupes de personnes. Ne romançons pas les peuples et les

cultures autochtones — ces « » qui sont marginalisés, qui sont sans papiers. La solidarité doit aller plus loin, et aussi s'interroger : pourquoi aller au-delà de la culture et de l'autochtonie ?

Karen Perea

- Les femmes pianguera. Les femmes qui pêchent ne sont pas reconnues. Gardiennes de la mangrove. Nous venons du Pacifique colombien — une terre de mangroves. Les femmes ont assuré notre subsistance de génération en génération. Dans la jungle du Chocó, la palourde piangua ne se résume pas aux mangroves, à la culture, à l'identité, au patrimoine ancestral ou à la durabilité. C'est un territoire où parler de piangua, c'est parler de femmes résilientes et stoïques — des femmes qui apprennent à s'exprimer dans la mangrove. Ce qui est le plus remarquable, c'est que cela ne s'apprend pas dans les livres ; cela vit dans la mémoire de nos grands-parents. C'est une activité extrêmement exigeante — alors qu'environ 75 % de ces femmes sont analphabètes. Les femmes pianguera concluent des accords volontaires : respecter les tailles minimales de récolte, régénérer la mangrove. Sans la mangrove, il n'y a pas de vie, pas d'avenir — pour les femmes vivant sur la côte, la mer, c'est la vie. Elle nous permet de nous reposer de nos soucis.
- Nous sommes ici pour lancer un appel à la nation : on ne peut pas parler de réforme agraire ou d'économie bleue sans que les femmes piangueras soient à la table des négociations. Si nous n'y sommes pas, ne nous réduisez plus au silence. La dignité commence lorsque nos décisions sont couchées sur le papier, avec l'accès à l'éducation et au bien-être. Nous vous remercions de nous avoir écoutées. Les femmes piangueras, avec leurs parcours de vie remarquables.

#### Réunion de la délégation – Réflexions collectives sur l'CIRADR+20



#### Réflexion générale

La journée a été intense mais significative. Le WFFP a joué un rôle actif tant dans les espaces parallèles (forum social) que dans les événements officiels. Notre présence a permis aux peuples de pêcheurs d'être visibles et de faire entendre leur voix dans les discussions sur la réforme agraire et le développement rural. Sans le WFFP, le débat n'aurait pas été exhaustif. Un thème récurrent a été la nécessité d'approfondir l'intégration de la pêche et des territoires aquatiques dans la réforme agraire. La pêche artisanale ne peut

se réduire à une simple mention dans les déclarations — les pêcheurs sont indissociables de la terre, de l'eau et de la souveraineté alimentaire.

#### Thèmes clés qui se dégagent

1. La présence du WFFP a été essentielle et visible.
2. Les populations de pêcheurs doivent être pleinement intégrées dans les cadres de la réforme agraire — et non pas être réduites à un simple symbole.
3. L'accès linguistique reste un obstacle structurel.
4. La logistique et la planification ont nui à l'engagement stratégique.
5. Le discours des gouvernements ne correspond souvent pas à la réalité.
6. Les droits fonciers, les droits liés à l'eau, les droits des peuples autochtones et les droits des pêcheurs sont indissociables.
7. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie politique plus approfondie, allant au-delà des simples déclarations.

#### Aller de l'avant

- Clarifier le processus de rédaction de la déclaration et le positionnement politique.
- Élaborer une stratégie pour renforcer la formulation relative à la pêche artisanale dans les résultats finaux.
- Améliorer la coordination en vue d'un engagement futur de haut niveau.
- Faire de l'interprétation et de l'accessibilité une priorité politique.
- Renforcer la création d'alliances entre les mouvements pour la terre et l'eau.

Partage du projet de déclaration de la réunion intergouvernementale. Voir [les documents complémentaires 13 et 14](#) (notes de Paula sur le projet partagées avec la délégation du WFFP).

**28 février**

### Géopolitique militarisée et droit à la liberté

Organisé par LVC

#### Front national paysan, Venezuela

- Agression militaire pour ce qu'ils appellent des ressources, mais qui sont nos biens communs — le pétrole, mais aussi d'autres minéraux. Violation de la souveraineté et de l'autodétermination, violation de la souveraineté du peuple paysan. Iran. La guerre n'est pas pour le pétrole — elle est pour nos biens communs. La militarisation des territoires stratégiques détermine qui a accès à la terre et à l'eau. Lorsqu'un territoire est militarisé, ce n'est pas pour le protéger — c'est à cause d'un conflit, et dans ce conflit, ce sont les communautés et les peuples autochtones qui sont perdants.
- En ce sens, il est important de se demander : quels territoires sont protégés et lesquels sont militarisés, et qui en paie le prix ? La terre acquiert une valeur géopolitique lorsqu'elle passe d'un bien commun à un produit destiné à la commercialisation, où la dépossession est utilisée pour la contrôler.
- Le territoire est la possibilité de construire la souveraineté. Les personnes qui vivent sur ces territoires sont directement menacées, au profit de l'économie mondiale.
- Le territoire, c'est l'enracinement. Le territoire, c'est la vie.
- Lorsque le territoire devient un objectif militaire, les populations sont déplacées et dépossédées de leurs biens communs. Nous assistons à des déplacements forcés.

#### Marche mondiale des femmes – Palestine

- La femme palestinienne affronte la machine de guerre. La militarisation n'est pas un état de guerre, mais une logique d'organisation du pouvoir, de gestion des ressources et de contrôle

des territoires. La militarisation transforme nos biens communs en instruments de sécurité. Elle implique de remodeler l'espace géographique par la force — en définissant l'accès et l'exclusion.

- La Palestine est un exemple de géopolitique militarisée. Ce n'est pas une exception ; elle sert à restreindre la possibilité d'accéder à la terre et de la contrôler. La fragmentation de l'espace géographique.
- L'occupation israélienne contrôle 80 % des eaux, utilisées par les forces israéliennes. Ce système ne cesse de s'étendre, accumulant des terres pour servir ses intérêts. Des projets visant à détruire la Palestine.
- Presque tous les Palestiniens ont été déplacés et dépossédés de leurs terres. Cette réalité nous a confinés dans une zone restreinte — à la suite de raids, les Palestiniens vivent dans des campements fragmentés, les Israéliens contrôlent nos territoires et l'accès à l'eau nous est refusé. Des systèmes complexes nous sont imposés pour circuler sur nos propres terres.
- Plus de 70 % du peuple palestinien n'a pas accès à ses terres et subit les attaques des colons israéliens. Plus de 72 000 martyrs sont morts depuis le 7 octobre, et plus de 171 000 ont été blessés depuis 2023. Le nombre de morts continue d'augmenter — ce ne sont pas seulement les personnes qui sont attaquées, mais aussi la terre et les modes de vie.
- Occupation : militaire, coloniale. Les femmes palestiniennes se battent en première ligne. Les femmes protègent la terre.
- La militarisation ne peut être dissociée du capitalisme et du patriarcat. C'est pourquoi la défense du droit à la terre et à l'eau est une lutte commune à tous les peuples. L'internationalisme et la solidarité entre les peuples sont essentiels. Nous faisons face à cela ensemble.

#### Dionisio – ITC, Guatemala – Peuple maya

- Une déclaration bien en deçà des normes des directives des Nations Unies — mieux vaut ne pas se présenter du tout que de se présenter tout en violant nos droits. J'appelle à la solidarité.
- Bombardements sur l'Iran. Israël et son parrain, les États-Unis. La militarisation est un instrument de contrôle et de dépossession des territoires autochtones.
- D'abord, les peuples autochtones sont stigmatisés – les médias et les réseaux sociaux jouent un rôle clé à cet égard. Ensuite, les dirigeants sont criminalisés, par le biais des juges et du parquet. Des entreprises privées brûlent des maisons et procèdent à des expropriations.
- Invoquons l'article 30 de la Convention n° 169 de l'OIT : aucune coopération militaire affectant les peuples autochtones ne peut être menée sans leur consentement.
- L'impact de la militarisation sur les peuples autochtones : le respect des territoires. La reconnaissance des territoires. La néocolonisation — elle se poursuit, et elle est tout aussi violente. Chaque fois qu'on parle des peuples autochtones [ce schéma se répète].

#### Faye

- En 1995, les tensions ont monté d'un cran : la Chine a occupé une île aux Philippines.
- En 2012, les flottes chinoises ont bloqué les Philippines. La Chine a causé des dommages irréparables. Les organisations locales de pêcheurs aux Philippines dénoncent la destruction des récifs coralliens, qui servent de nurseries pour les stocks de poissons.
- Le conflit entre la Chine et les États-Unis dans cette région relève de l'impérialisme ; il s'agit avant tout de s'assurer des bases et des zones militaires. États-Unis, Chine, sortez des Philippines !



Séance de clôture : lecture de la Déclaration de l'CIRADR



Les mouvements sociaux rejettent la déclaration ; lire la déclaration dans [le document complémentaire n° 15](#). Voir également [le document complémentaire n° 16](#) pour le rejet par l'IITC de la Déclaration de l'CIRADR+20.

**L'utilisation de l'UNDROP et de l'UNDRIP pour promouvoir la réforme agraire**  
Organisé par FIAN.

Alfonso (notes non disponibles)



Voir quelques réflexions sur l'CIRADR+20 par Jun Borrás <https://www.tni.org/en/article/CIRADR20-and-the-emerging-global-coalition-behind-the-4rs>.

## ENGAGEMENT AVEC LES REPRÉSENTANTS DES PÊCHEURS DE COLOMBIE

26 février



Rencontre entre la délégation des pêcheurs de l'CIP et le Conseil national de la pêche artisanale de Colombie. Cette réunion a été organisée par le directeur de l'Autorité de la pêche (AUNAP), William Tepud, et le vice-ministre de l'Agriculture, à la suite d'un appel lancé par les représentants nationaux des pêcheurs qui participaient à une réunion de deux jours, se déroulant en parallèle de l'CIRADR+20, qui s'efforce également d'écarter les représentants nationaux des pêcheurs des panels et sessions clés de l'CIRADR+20. Ce partage a été présenté comme un moyen de valoriser les territoires des peuples de pêcheurs et de partager des expériences.

Le délégué des Fidji a fait remarquer qu'il y avait trop de lois et que son peuple avait peur de sortir pêcher. L'espace de partage était limité : les participants n'étaient autorisés qu'à indiquer leur nom, leur organisation, leur mouvement et leur pays d'origine. Certaines personnes ont pu s'exprimer un peu plus longuement.

Après la série de présentations, le directeur de l'AUNAP a demandé à quelques représentants colombiens importants de présenter une partie de leur travail :

- Libia Stella Arciniegas, de l'ULAPA, a expliqué qu'elle dirige une confédération de fédérations de femmes engagées pour la reconnaissance des femmes dans les luttes pour les modes de vie liés à la pêche artisanale. Elle a souligné que la lutte consiste à être reconnues. Elle a partagé des avancées importantes, notamment la reconnaissance de la pêche artisanale comme patrimoine culturel sur le fleuve Magdalena. Elle a également évoqué les processus en cours axés sur la restitution de l'eau et des droits aux familles de pêcheurs
- Edgar Jay a évoqué la revendication de la pêche en faveur d'une autonomie dans la gestion des pêcheries. Il a déclaré que la révolution consiste à permettre aux pêcheurs de pêcher et de gouverner, en remettant en cause le pouvoir des élites au pouvoir. Il a souligné que les réglementations existent, mais qu'elles ne sont pas appliquées. Il a noté que la diversité des modes de vie liés à la pêche constitue la véritable richesse de l'humanité.
- Carlos a expliqué qu'en 1970, une organisation appelée AMPAC a vu le jour pour protéger les droits culturels, politiques et sociaux des pêcheurs. Il a souligné que le processus constant consiste à continuer de revendiquer, notant qu'il y a 15 représentants au conseil d'administration, mais qu'ils aspirent à en avoir au moins 35 et à bénéficier d'une protection constitutionnelle.
- Karen Perea, originaire du Pacifique, a déclaré que la mer fait l'objet de concessions accordées par le gouvernement Petro et qu'ils se sont mobilisés pour leurs luttes et leurs rêves. Elle a également souligné que les ramasseuses de coquillages (*piangueras*) ont été exclues et qu'il ne peut y avoir de

conseil national sans les femmes. Elle a appelé à l'articulation de la lutte des femmes et de celle des pêcheurs.



Les animateurs ont ensuite sollicité des recommandations pour la Colombie :

- La WFF a mentionné la COFI et l'importance des comités de pêche pour la gestion des licences de pêche.
- La déléguée argentine de la WFF a mentionné qu'en Amérique latine, les lois font l'objet de discussions interminables, suggérant d'agir rapidement et de choisir des lois simples et transparentes. Elle a également souligné que l'essentiel est de se concentrer sur la loi et non sur le financement nécessaire à sa mise en œuvre.

Herman

- Les lignes directrices de la COFI de 2014 sur la pêche artisanale n'ont pas été mises en œuvre.
- Il est très important que les lignes directrices sur la pêche artisanale soient considérées comme la base pour élaborer une politique nationale.
- Cadre stratégique mondial. Groupe consultatif. Plateforme de partage des connaissances, aidant les gouvernements et les mouvements sociaux. Gouvernements favorables, le gouvernement colombien pourrait être un gouvernement favorable.
- Groupes consultatifs régionaux, dans les Caraïbes et en Amérique ; des organisations colombiennes peuvent faire partie de ces groupes.
- Plans d'action nationaux, un processus visant à mettre en œuvre les lignes directrices. Groupe d'action régional. Il a demandé au gouvernement colombien de jouer un rôle actif dans le soutien aux mouvements et aux lignes directrices sur la pêche artisanale.

Christiana

- Lake au Kenya. La pêche comme activité vitale.
- Approche fondée sur les droits à l'ONU en 2006, peuples autochtones.
- 2016, rapport sur la pêche continentale, groupe de travail au sein du mouvement. La pêche continentale est bien accueillie.

Erdogan

- Où sont les jeunes ?
- Écrivez une lettre sur les histoires que nous devons partager.

Pablo

- De nombreux pêcheurs ne connaissent pas leurs droits ; nous devons travailler avec les peuples autochtones pour les sensibiliser davantage aux instruments qui protègent leurs droits.

#### Sous-secrétaire d'État

- Pour quoi nous battons-nous ?
- Protéger les pêcheurs artisanaux, nous soutenons les peuples de pêcheurs du monde entier.
- Nous nous engageons à lutter pour la terre, le territoire, la gouvernance et une vie dans la dignité. Nous avons commis des erreurs. Les gouvernements passeront, mais les organisations perdureront. En tant que vice-ministre de l'Agro-pêche, nous avons rejoint la coalition colombienne pour l'agroécologie. Défendre la vie, pour ceux qui produisent et consomment de la nourriture. La voie passe par la participation.
- Passons de la parole aux actes.

#### William, directeur de l'AUNAP (autorité chargée de la pêche)

- L'engagement est clair ; ce serait formidable de poursuivre la discussion.

